

SPORE

Le magazine
du développement
agricole et rural
des pays ACP

<http://spore.cta.int>

N°153

JUIN-JUILLET 2011

INTERVIEW
Ibrahim Assane
Mayaki :
"L'appropriation,
clé de la réussite"

MALADIE DU BÉTAIL

**Un lourd
fardeau**

COMPOSTAGE

**Fertilisant
de demain**

FORÊTS

**Préserver
l'or vert**



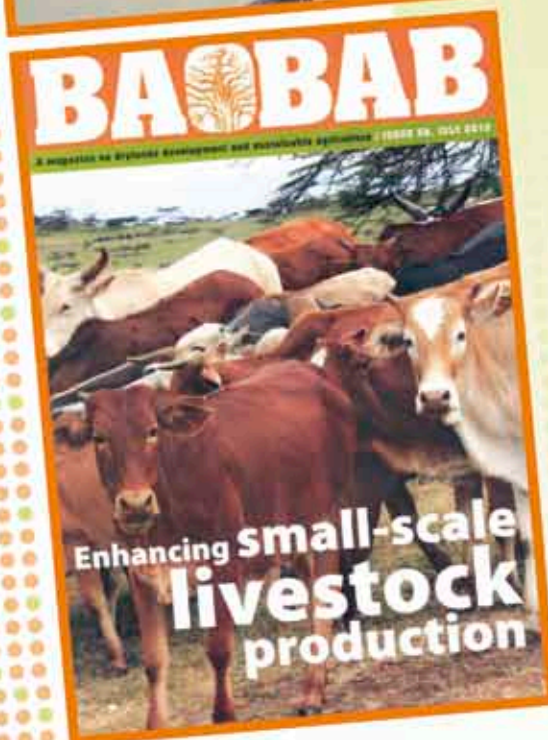
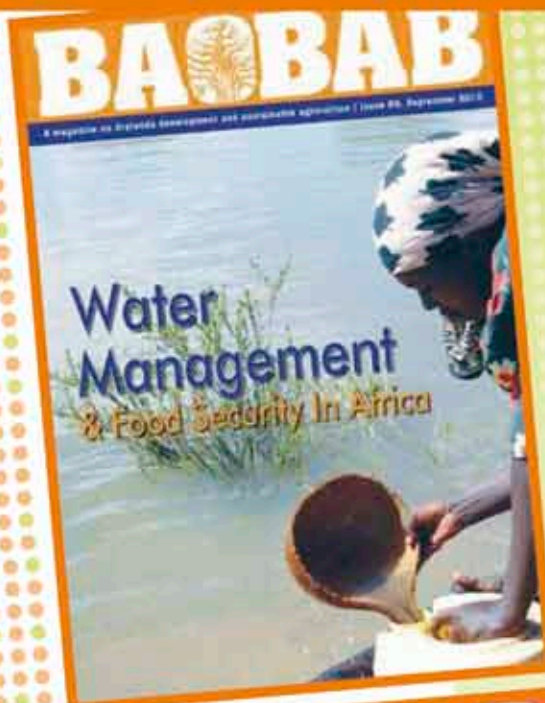
CTA

Partageons les connaissances au profit des communautés rurales



BAOBAB

Une revue sur le développement des terres arides et l'agriculture durable



La revue **BAOBAB** est un forum permettant les membres du réseau **Arid Lands Information Network (ALIN)** - Réseau d'information des terres arides -, de travailler en réseau, de partager leurs expériences et d'apprendre à partir des expériences des autres personnes travaillant dans des domaines similaires.

Le **BAOBAB** est publié par **ALIN** avec le soutien de **ILEIA** - Le Centre de formation sur l'agriculture durable.

ALIN et **ILEIA** sont membres de **l'AgriCultures**, un réseau mondial des organisations qui partagent des connaissances et fournissent des renseignements sur l'agriculture durable et à petite échelle à travers le monde.

ALIN est une ONG qui facilite l'échange des informations et des connaissances entre les agents de vulgarisation ou 'informéiaires' et les communautés habitant les terres arides dans la région de l'Afrique de l'Est.

Les activités d'échange des informations se centrent sur l'agriculture durable à petite échelle, l'adaptation au changement climatique, la gestion des ressources naturelles et sur d'autres questions portant sur les moyens de subsistance.

Le **BAOBAB** est publié et distribué en mars, juin, septembre et décembre. Chaque numéro est guidé par un thème.

Pour vous abonner, veuillez envoyer un email à baobab@alin.net



Connecting Communities with Knowledge

P.O. Box 10098-00100 GPO Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 273 1557, Fax: +254 20 273 7813, Email: info@alin.net
www.alin.net



MALADIES DU BÉTAIL



Un lourd fardeau

4

À LA UNE

IBRAHIM ASSANE MAYAKI



L'appropriation, clé de la réussite

12

INTERVIEW

Éditorial

Rénover la vulgarisation

La vulgarisation et le conseil sont indispensables au développement du monde agricole et rural. Pourtant, ils ont été oubliés durant de trop longues années dans les programmes nationaux et les priorités des bailleurs.

La donne a changé, en grande partie du fait des récentes hausses des prix. Les gouvernements et la communauté internationale s'engagent à investir davantage dans l'agriculture comme dans la vulgarisation et le conseil. Vulgarisation et conseil doivent être revitalisés pour répondre aux nouvelles demandes des producteurs et des autres acteurs des différentes filières. Ils doivent être intégrés dans un système d'innovation plus large et profiter des changements rapides du paysage technologique – y compris des TIC.

C'est pourquoi le CTA organise, en lien avec des partenaires nationaux et internationaux, une conférence mondiale sur cet important sujet. La conférence, qui se tiendra du 15 au 18 novembre prochains à Nairobi (Kenya), cherchera à faire le point sur les politiques, les connaissances et les pratiques en matière de vulgarisation et de conseil. Elle tentera ensuite de bâtir une alliance afin d'apporter des réponses concrètes aux besoins des petits producteurs, des communautés marginalisées, des femmes et des jeunes. La conférence rassemblera des acteurs de la vulgarisation des secteurs public et privé, organisations de la société civile, organisations de producteurs, décideurs politiques, chercheurs, commerçants, bailleurs de fonds et médias.

Nombre d'activités visent une large interactivité et un meilleur partage des connaissances en amont de la rencontre : appels à contributions, site Web interactif, forum de discussions. Le dossier du prochain numéro de *Spore* sera entièrement consacré au sujet. Rendez-vous sur <http://extensionconference2011.cta.int>



Michael Hailu
Directeur du CTA



FORÊTS

Préserver l'or vert

13

DOSSIER

4 | À la une

6 | Actualités

7 | Agriculture

8 | Élevage et pêche

9 | Environnement

10 | Recherche

11 | Entreprise et commerce

12 | Interview

13 | DOSSIER

Forêts : préserver l'or vert

Moins couper, mieux valoriser

17 | Point de vue

Olivier Bouyer : il faudra financer REDD+

Limiter le réchauffement climatique ne se fera pas sans efforts

18 | Reportage

République démocratique du Congo :

Pygmées lésés, forêt préservée

Le peuple des forêts contraint à frauder

20 | Focus

Compostage

21 | Publications

25 | Agir avec le CTA

SPORE est le magazine bimestriel du Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA). Le CTA est régi par l'Accord de Cotonou entre le groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne, et financé par l'UE. • CTA • Postbus 380 • 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas • Tél. : +31 317 467 100 • Fax : +31

317 460 067 • E-mail : cta@cta.int • Site Web : www.cta.int • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michael Hailu • COMITÉ DE RÉDACTION : Thierry Doudet, Stéphane Gambier, Anne Legroscolard, Isolina Boto, Vincent Fautrel, José Filipe Fonseca, Karen Hackshaw, Ibrahim Tiémogo • RÉDACTION : Directrice de la rédaction : Marie-Agnès Leplaideur • Rédactrice en chef de la version française et coordinatrice : Anne Perrin • Syfia International, 20 rue du Carré-du-Roi, 34000 Montpellier, France • Rédactrice en chef de la version anglaise : Clare Pedrick • Via dello Spagna 18, 06049 Spoleto (PG), Italie • Rédacteur en chef de la version portugaise : João de Azevedo, Sítio Alportel 20 A, 8150-014 S, Brás de Alportel, Portugal • CORRESPONDANTS : ont participé à ce numéro N. Ackbarally (Maurice), B. Bafana (Zimbabwe), T. Hyawe-Hinyi (République démocratique du Congo), G. Kamadi (Kenya), A. Labey (France), M. Nzikou-Massala (Congo), S. Maâzou (Niger), K. Wema (RD Congo), A. Nabwowe (Ouganda) et M. Seck (Sénégal). • AUTRES CONTRIBUTEURS : Atenao, J. Bodichon, L. de Araújo, L. Pannetier, D. Manley et Tradcatts • DESIGN ET MISE EN PAGE : Intactile DESIGN, France • IMPRESSION : Pure Impression, France • © CTA 2011 – ISSN 1011-0054

MALADIES DU BÉTAIL

Un lourd fardeau

Le bétail représente 40 % de la valeur mondiale de la production agricole et permet à 700 millions d'agriculteurs pauvres de subsister. Les maladies constituent une menace majeure pour le commerce et les revenus, mais la recherche fait de grandes avancées et est porteuse d'espoir.

C'était sans conteste la maladie des bovins la plus redoutée, source de pertes massives et de nombreuses famines. La peste bovine est désormais entrée dans l'histoire comme la première maladie animale à avoir été éradiquée. L'élevage est l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie agricole. Cependant, dans les pays en développement, où 700 millions de personnes élèvent des animaux, la maladie est un problème particulièrement pressant ; et même si 2011 a été déclarée Année mondiale vétérinaire, de nombreux éleveurs des pays ACP n'ont jamais vu un vétérinaire de leur vie.

Les épidémies touchant le bétail ont de graves conséquences, notamment la perte d'animaux, l'augmentation des coûts de production, la menace sur la sécurité alimentaire et la perte de ressources génétiques. Les réponses aux épidémies, comme la quarantaine, l'interdiction d'importation et l'abattage, peuvent avoir un effet particulièrement néfaste sur les populations pauvres. Les fléaux ne connaissent pas de frontière et leur développement actuel, dans un contexte de mondialisation, complique la lutte contre la propagation des maladies animales transfrontalières. L'urbanisation, conjuguée à la hausse des revenus et à la croissance démographique, entraîne l'accroissement de la demande de viande et de produits d'origine animale dans de nombreux pays en développement : l'intensification de l'élevage risque d'augmenter l'incidence des épidémies touchant à la fois les animaux et les humains.

Des maladies coûteuses

Pour répondre à ces nouvelles demandes, le secteur de l'élevage mondial nécessite des investissements d'urgence, des recherches plus poussées et une gouvernance plus musclée, selon la FAO qui affirme qu'une grande partie de la croissance s'est effectuée "dans un vide institutionnel". Simultanément, le changement climatique modifie les spécificités des maladies du bétail, telles que les agents pathogènes et les vecteurs qui les introduisent dans de nouvelles zones écologiques.

Mis à part les gros titres qui mettent en avant les épidémies telles que la grippe aviaire et la peste porcine, les maladies les plus redoutables pour les agriculteurs de nombreux pays ACP sont celles qui ont déjà été éradiquées dans les régions les plus riches du monde. Plusieurs d'entre elles sont des zoonoses (maladies transmissibles à l'homme par les animaux), notamment la trypanosomiase,

qui prélève un lourd tribut sur le bétail dans une grande partie de l'Afrique et entraîne la maladie du sommeil chez l'homme.

Imposer des mesures de contrôle des maladies animales est une opération coûteuse. Le Botswana, qui suit des procédures de certification et de surveillance des maladies très complexes, exporte de la viande de bœuf vers l'UE. Selon les experts, il est probable que la rentabilité de ces exportations vers les marchés européens soit moindre, compte tenu non seulement des coûts liés au respect des normes, mais aussi des volumes limités et de la baisse des marges sur les ventes de viande de bœuf.

La maladie est un frein à la production et perturbe le commerce. Un animal malade produit moins de lait ou d'œufs et sa puissance de traction se trouve affaiblie. Selon la FAO, "les maladies animales entraînent ►

Prévention des maladies animales au Sud-Kivu



► 25 à 33 % de pertes dans la production d'origine animale mondiale". Les pertes de productivité de l'Afrique dues à la péripneumonie contagieuse des bovins sont estimées à 45 millions d'euros par an. En Afrique australe, en Afrique de l'Est et en Afrique centrale, la fièvre rhodésienne coûte 122 millions d'euros par an. Les maladies qui peuvent être contrôlées par les agriculteurs les plus riches s'avèrent ruineuses pour les ménages les plus pauvres. De nombreux troupeaux de bovins, de moutons et de chèvres des pays ACP souffrent de brucellose en raison du coût élevé de la vaccination. Dans le secteur des volailles, la maladie de Newcastle reste sous contrôle grâce à la séparation et à la vaccination des élevages commerciaux, mais aucun système de contrôle économiquement viable n'existe pour les volailles en liberté.

Obstacles au commerce

Le cadre pour le commerce international du bétail et des produits dérivés de l'élevage de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) permet à tout pays ne connaissant aucune maladie à déclaration obligatoire d'exiger que ses partenaires commerciaux aient le même statut. Dans de nombreux pays africains, la fièvre aphteuse est endémique et reste un obstacle perpétuel à l'exportation de viande et autres produits dérivés de l'élevage. La certification de conformité aux normes sanitaires et phytosanitaires exigées pour le commerce du bétail nécessite des laboratoires sophistiqués et des personnels vétérinaires bien formés. L'efficacité de la surveillance est essentielle dans la lutte contre les maladies du bétail, mais de nombreux pays ACP manquent de mécanismes de collecte d'informations.

Les experts en élevage préconisent davantage d'investissements dans les systèmes d'alerte précoce et dans la mise en valeur des connaissances et des capacités d'observation des éleveurs. Le Système d'alerte précoce mondial, géré par la FAO, l'OIE et l'Organisation mondiale de la santé, lance des alertes lors de l'apparition de maladies et d'épidémies. Les réseaux mondiaux et régionaux de laboratoires et d'épidémiologistes, tels que le réseau OIE/FAO d'expertise sur la grippe animale, ont été mis en place pour faciliter le partage d'informations et d'échantillons. Cependant, ces systèmes fonctionnent uniquement quand des informations locales fiables existent.

Les approches régionales et transversales semblent être sur la bonne voie. Le Réseau caribéen de santé animale (CaribVET) s'est montré efficace dans le développement de protocoles de lutte contre l'introduction et la propagation des maladies. Il exploite un réseau de surveillance des maladies animales, en collaboration avec les

instituts de recherche régionaux, les laboratoires et les services vétérinaires de 25 pays.

Grandes avancées et solutions

Les vétérinaires qualifiés font cruellement défaut mais l'approche des professionnels communautaires de la santé animale s'est avérée efficace, en particulier dans les régions isolées. Les éleveurs locaux utilisent un large éventail de traitements à base de plantes, alors que la plupart des maladies animales graves nécessitent généralement un traitement plus pointu.

La victoire sur la peste bovine donne un nouvel élan à la recherche pour contrôler la peste des petits ruminants (PPR). Une stratégie panafricaine a été élaborée par le Bureau interafricain des ressources animales et l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) pour contrôler cette maladie virale dévastatrice.

Un vaccin aide déjà les éleveurs à protéger les bovins contre la fièvre rhodésienne, qui tue une vache toutes les 30 secondes. L'inoculation, maintenant largement utilisée par les bergers massai en Tanzanie, s'appuie sur la méthode "Infection et traitement" qui associe la vaccination avec des antibiotiques à action de longue durée en une seule injection. Les experts ont calculé que le vaccin pourrait sauver plus d'un million de bovins et permettre d'économiser 217 000 € par an dans chacun des 11 pays où la maladie est endémique. ■



© G. Napolitano

Pour aller plus loin

Bureau inter-africain pour les ressources animales de l'Union africaine

www.au-ibar.org

CTA

Briefing de Bruxelles "Le rôle de l'élevage pour les pays ACP : défis et opportunités à venir"
<http://tinyurl.com/6j34lrm>

ILRI, Institut international de recherche sur l'élevage (site en anglais)

www.ilri.org

FAO

Système d'information sur les maladies animales transfrontalières (TADinfo)
<http://tinyurl.com/675p3mg>

OIE, Organisation mondiale de la santé animale

www.oie.int/fr/
Interface de la base de données mondiale d'informations sanitaires (WAHID)
<http://tinyurl.com/645534k>

EMPRES, Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontalières des animaux et des plantes

<http://tinyurl.com/632ct9n>
La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2009. Le point sur l'élevage
<http://tinyurl.com/3qvexqm>



© N. Akbarally

ENERGIE

Électricité faite maison

Installation photovoltaïque à Maurice

■ De nombreux Mauriciens ont commencé à produire eux-mêmes de l'électricité, en consommer une partie et vendre le reste au réseau national. À cet effet, l'autorité régulatrice de l'énergie à Maurice, le Central Electricity Board (CEB), a mis en place un code définissant les droits et les obligations des petits producteurs d'électricité et établissant leurs niveaux de performance, la fiabilité et la sécurité des opérations. D'une capacité maximale de 50 kilowatts (KW) chacune, ces unités sont limitées, dans un premier temps, à 200 installations sur toute l'île. Des paysans qui n'arrivent plus à cultiver la canne à sucre en raison des coûts élevés de la production mettent leurs terres à la disposition de petits producteurs d'énergie éolienne afin d'en tirer quelques revenus.

Maurice satisfait environ 80% de ses besoins en énergie à partir du pétrole. Le reste vient de sources renouvelables : bagasse (un résidu de la canne à sucre), en cogénération avec le charbon importé, un peu d'hydro-électrique, du solaire et de l'éolienne. La demande en électricité de cette île, qui consomme chaque jour environ 350 MW d'électricité, croît de 4 à 5 % par an. À un tel rythme, les petits producteurs d'électricité photovoltaïque sont loin de saturer le marché.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les océans sous observation

Le Centre Nansen-Tutu consacré à la recherche environnementale en milieu marin a été ouvert pour recueillir des données océaniques afin de comprendre le changement climatique à l'œuvre dans toute l'Afrique. Installé à Cape Town, Afrique du Sud, le Centre collecte des informations sur les trois océans entourant l'Afrique australe. La recherche porte sur les liens entre les anomalies climatiques dans diverses parties du continent.



© IITA

PRIX DES ALIMENTS

Adapter ses habitudes

L'augmentation du prix des aliments de base (maïs, blé et riz) au Kenya risque de modifier progressivement les habitudes alimentaires des ménages, qui se tournent de plus en plus vers des aliments dont les prix sont restés stables au cours des sept dernières années, tels que les bananes et les pommes de

terre. Une étude réalisée par l'Institut Tegemeo, la branche Recherche de l'Université d'agriculture d'Egerton au Kenya, montre que les ménages prévoient de diminuer leur consommation d'aliments de base à mesure que leurs revenus augmentent ; il faut donc s'attendre à des changements en matière de modes d'exploitation des terres et d'investissements dans le secteur agricole. En revanche, ils consommeront davantage de légumes, fruits, lait, viande, poisson et œufs. La recherche révèle que les dépenses alimentaires totales mensuelles des ménages ont augmenté de 39 % sur cette période.

SEMENCES

Harmonisation du marché africain

■ L'Union africaine et le Réseau semencier africain ont mis en place un réseau panafricain de laboratoires d'essais de semences afin de stimuler l'harmonisation du marché africain des semences traditionnelles et non traditionnelles. Basé à Nairobi, le Forum pour les essais de semences en Afrique (FAST) a pour but d'accélérer l'application des lois visant à harmoniser le secteur et de promouvoir les essais et le contrôle de la qualité des semences, notamment par la rédaction de protocoles d'essais pour les principales cultures du continent. FAST permettra également de multiplier les échanges de germoplasmes et autres innovations techniques entre les laboratoires semenciers d'Afrique.

Ce forum offre un cadre de réglementations destinées aux cultures vivrières qui sont primordiales pour

l'Afrique, telles que le chou africain (*Cleome gynandra*) ou la morelle noire (*Solanum nigrum*), une plante médicinale également utilisée comme légume en Éthiopie et dans d'autres pays d'Afrique de l'Est.

“L'harmonisation des méthodes d'essais de la qualité des semences de ces cultures tropicales nous permettra d'accroître et de soutenir le commerce des semences d'origine africaine”, explique Robert G. Guei de la FAO, qui parraine le projet.

Essais de semences en laboratoire



© G. Napolitano



© Cirad

OIGNONS

Bactéries sous surveillance

Le Cirad a mis au point un test de détection de toutes les souches de la bactérie *Xanthomonas axonopodis* pv. *allii* chez l'oignon. Cette bactérie est responsable du dépérissement des alliacées : oignon, ail, poireau, ciboulette et échalote, en raison de lésions qu'elle provoque sur leurs bulbes. Les pertes de

rendement vont de 10 % à 50 %. Fiable et rapide, le test mis au point par l'organisme français de recherche doit permettre de contrôler l'état sanitaire des semences au cours des échanges commerciaux. Il sera proposé comme méthode de référence auprès de l'Organisation européenne et méditerranéenne de protection des plantes (OEPP). La maladie est présente sur presque tous les continents et notamment dans le sud-ouest de l'océan Indien, à l'île de la Réunion et à l'île Maurice.



BIODIVERSITÉ

Igname de demain

Un plan de sauvetage a été déclenché pour préserver la diversité d'une culture qui nourrit 60 millions de personnes chaque jour dans la seule Afrique. Dans de nombreux pays ACP, des variétés d'igname uniques ne sont conservées que dans les champs, et restent exposées aux ravageurs, maladies, incendies et inondations, qui pourraient entraîner leur perte. Ce plan prévoit que des variétés soient envoyées à l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) au Nigeria, où des échantillons de tissus sont congelés à très basse température dans l'azote liquide. Cette technique, connue sous le nom de "cryoconservation", permet un stockage sûr à long terme. Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest participent à plus de 90 % à la production mondiale d'ignames, mais le programme recueillera également des variétés d'igname des Caraïbes et du Pacifique.

GÉNÉTIQUE

Plus rapide, mais plus fragile

■ Une plante que l'on fait pousser vite est plus vulnérable qu'une plante qui pousse normalement, selon certains chercheurs qui démontrent ainsi, à nouveau, le lien entre croissance et vulnérabilité. Selon Tobias Züst, chercheur à l'université de Zürich, en Suisse, les manipulations génétiques qui permettent à une plante de pousser plus rapidement ont aussi pour conséquence de la rendre plus vulnérable aux maladies et aux parasites. Ils ont en effet constaté que pour consacrer plus de ressources à leur croissance, les plantes sont capables d'annihiler certains gènes de défense. L'équipe du Pr. Züst a réalisé l'expérience avec l'*Arabidopsis thaliana* (une plante européenne utilisée comme organisme modèle pour la recherche) sur laquelle ils ont supprimé les gènes producteurs de trichomes (poils foliaires qui découragent les herbivores) et de glucosinolates (un produit chimique toxique pour certains insectes). Ils ont constaté une accélération de la croissance de la plante, mais aussi, logiquement, une augmentation des attaques de pucerons. Selon le chercheur suisse, l'usage d'espèces plus productives, au cours des dernières décennies, est en partie responsable du recours accru aux pesticides.

Parasites sur
l'Arabidopsis thaliana



© T. Züst



Fruits de la passion *kawanda* (Ouganda)

NOUVEAUX MARCHÉS La passion du fruit

■ Les agriculteurs ougandais découvrent que l'exportation vers l'Europe du fruit de la passion peut être lucrative. Les variétés qui obtiennent le plus de succès sont la grenadille pourpre, appréciée pour son parfum puissant, et la variété hybride locale très résistante, *kawanda*. Près d'un million de petits propriétaires tirent à présent un revenu de la culture de ces fruits et les bénéfices de leur exportation en 2007 ont été estimés à 1,9 million \$ US (1,4 million €). La *kawanda* est cultivée dans la ceinture des basses terres australes, tandis que la grenadille pourpre prospère sur les hauts plateaux des monts Elgon et Rwenzori, où la combinaison

WEB

Les paysans en ligne

Le premier site malgache au service des paysans vient de voir le jour. Créé par MediaScope, Rural-Gasikara, "carrefour des acteurs du développement rural", présente l'actualité du monde rural en ligne avec de belles photos. En français et malgache, il propose par exemple un forum de discussion, ou encore le bulletin d'information de Fifata, dynamique organisation paysanne malgache.

www.rural-gasikara.info

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Maïs : rendements en baisse

Les analyses de données recueillies à partir d'essais permettent aux scientifiques d'affirmer qu'une augmentation d'un degré Celsius pourrait avoir des effets dévastateurs sur les productions de maïs en Afrique, même en l'absence de sécheresse. Selon des chercheurs du Mexique et des États-Unis, cette augmentation réduirait considérablement les récoltes sur les deux tiers de la superficie cultivée sur le continent.

de températures fraîches, de sols fertiles, de pluies abondantes et d'absence de parasites et de maladies a permis aux agriculteurs de limiter le recours aux engrais. L'Ouganda tire actuellement 100 000 \$ US (73 000 €) d'une exportation annuelle de 50 tonnes de fruits de la passion, dont la majeure partie part en Europe. D'après le Centre de développement de l'agrobusiness, ce chiffre devrait augmenter. Le nombre croissant de supermarchés au Burundi, en République du Congo, au Rwanda et au Soudan offre de nouveaux marchés aux fruits de la passion, ananas, agrumes, papayes et avocats d'Ouganda.

FEMMES

Agricultrices en campagne

Douze associations de femmes rurales africaines ont lancé à Dakar la campagne : "Nous sommes la solution : célébrons l'agriculture familiale africaine" appelée à durer trois ans et à s'élargir progressivement aux autres régions du continent. Cette campagne se veut un forum propice aux concertations entre organisations régionales et plates-formes de producteurs africains pour débattre du rôle de la femme dans l'accroissement de la production agricole sur le continent. La FAO soulignait récemment que si les femmes avaient le même accès que les hommes à la terre, aux technologies, aux services financiers, à l'instruction et aux marchés, il serait possible de nourrir 100 à 150 millions de personnes en plus dans le monde.



© terre verte
www.terreverte.org

ÉLEVAGE ET PÊCHE

SUREXPLOITATION

Règles du jeu

■ À Madagascar, le long de la rivière Nosivolo, les communautés ont introduit des réglementations strictes pour protéger la pêche. La rivière représente la plus grande concentration de poissons d'eau douce du pays, mais la surpêche menaçait les stocks. Aujourd'hui, les espèces qui étaient en voie d'extinction réapparaissent en plus grand nombre.

“Les populations riveraines ont défini elles-mêmes des règles strictes pour préserver les stocks”, déclare Lala Jean Rakotoniaina, agent de développement. Les communautés se sont regroupées en plusieurs associations et ont défini des règles interdisant la pêche en certains endroits de la rivière et fixant les périodes de pêche. Le système, supervisé par les fondations Conservation International et Durrell Wildlife Conservation Trust, a également permis aux communautés locales de se diversifier. Beaucoup d'anciens pêcheurs sont devenus agriculteurs, éleveurs, apiculteurs et artisans. “Les habitants de Marolambo étaient habitués à manger le poisson qu'ils pêchaient dans la rivière Nosivolo. Aujourd'hui, ils commencent à manger les légumes qu'ils cultivent et la volaille qu'ils élèvent”, témoigne Jean Rakotoniaina.

CHÈVRES

Des animaux robustes



■ Les agriculteurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) sont encouragés à se lancer dans l'élevage de chèvres, grâce à un projet d'élevage mettant à disposition des animaux pour la reproduction.

Chèvres de Papouasie-Nouvelle-Guinée

L'institut national de recherche agricole (NARI) a envoyé un premier stock de



PASTORALISME

Hommes et troupeaux en bonne santé

Dans des zones pastorales du Nord Mali et Niger, où les mortalités infantiles et maternelles sont les plus élevées d'Afrique de l'Ouest, l'ONG française Agriculteurs et vétérinaires sans frontières (AVSF) a développé des dispositifs mobiles mixtes de santé humaine et animale. Au vu de la forte interdépendance entre les hommes et les animaux pour les populations pastorales, leur mise en place rapproche les services de santé de base des populations nomades difficiles à toucher, tout en répondant à une demande fondamentale des populations : la santé des animaux. Ce dispositif a permis d'augmenter très fortement les taux de vaccination des populations humaines et de réaliser de fortes économies de coûts de structure.



La rivière Nosivolo à Madagascar

MOUCHE TSÉ-TSÉ

Succès en Guinée

Des chercheurs français, guinéens et britanniques ont réduit la population de mouches tsé-tsé à des niveaux indétectables sur les îles de Loos, au large de la Guinée. Plusieurs méthodes de lutte ont été utilisées simultanément : pièges et cibles imprégnés de poison, pulvérisation sélective au sol, porcs enduits d'insecticide, clôtures imprégnées autour des porcheries.

42 femelles et deux boucs au Centre régional insulaire de Keravat et au Centre régional du sud de Laloki. L'initiative vise à inciter les petits agriculteurs à élever des chèvres pour la consommation familiale (viande et lait) et pour générer des revenus en vendant les animaux restants. Autre avantage non négligeable, l'élevage de chèvres produit du fumier pour les cultures vivrières. Les chèvres, animaux rustiques, sont particulièrement bien adaptées aux conditions climatiques souvent difficiles de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

INNOVATION

Poisson bien au frais

■ Pour mieux conserver les produits de la mer, un jeune menuisier métallique habitant Foudiougne, petite ville du littoral au sud de Dakar (Sénégal), a mis au point une caisse isotherme qui a attiré l'attention de visiteurs de tous pays à la dernière Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales de Dakar (FIARA). De fabrication artisanale, cette invention mise au point avec un fabricant de glace, peut conserver les produits de la pêche pendant au moins six jours. Elle garantit ainsi aux pêcheurs respect de la chaîne du froid et hygiène alimentaire. Avant d'être exposée à la FIARA, elle a passé avec satisfaction les tests des autorités locales de l'administration des Pêches. D'une capacité de 80 à 675 litres, le caisson est constitué de panneaux isothermes de 6 cm d'épaisseur, habillés de polyester blanc. Inoxydable et imputrescible, entièrement lessivable, il est renforcé par une solide construction en aluminium. Au fond, deux petits trous permettent l'évacuation de l'eau de fusion de la glace qui garde les poissons au frais. Au Sénégal, vendeurs de lait, de fruits et légumes, mais également de produits de boucherie s'intéressent de plus en plus à cette invention dont la réputation n'est déjà plus à faire.

Une caisse isotherme artisanale





FLORICULTURE

Des acariens bienvenus

Les floriculteurs du Kenya utilisent des agents biologiques pour lutter contre les ravageurs et les maladies afin de répondre aux normes de l'UE. La technique consiste à introduire des acariens qui se nourrissent de nuisibles comme les araignées rouges

(*Tetranychus urticae*), qui peuvent endommager jusqu'à 30 % des récoltes.

Une entreprise, la société Homegrown, a trouvé la technique si efficace qu'elle a remplacé presque tous les pesticides par des acariens. Sian Roses, une autre société, qui exporte 130 millions de roses par jour vers l'Union européenne, a réduit de 80 % l'utilisation de produits chimiques et mis en place un centre produisant 2 millions d'acariens prédateurs par semaine. Les floriculteurs utilisent d'autres méthodes respectueuses de l'environnement, qui consistent à piéger les ravageurs avec une substance collante.

VÉTIVER

Le vétiver retient les sols.

Des racines contre l'érosion

■ Plante d'origine indienne, mesurant un à trois mètres de hauteur, le vétiver, dont les racines s'enfoncent jusqu'à trois mètres de profondeur sur un rayon de 25 m., a remplacé efficacement le bambou pour lutter contre l'érosion des sols au Congo Brazzaville. Là où il est planté, dans les champs, le long des fossés, sur les berges des canaux ou à flanc de colline, le vétiver prévient l'érosion des sols et retient la terre. Depuis trois ans maintenant, la société brésilienne ENTRADE la plante pour stabiliser des terrains et empêcher la destruction des sols par ravinement lors des fortes pluies.

Ce procédé simple et à faible coût s'est montré très efficace. Les premières expériences réussies sont la stabilisation des versants de la route Moukondo-Matari, longue de 6 km, dans le quartier nord de Brazzaville et celle de la route nationale n° 1 sur le tronçon Brazzaville-Kinkala, long de 77 km, au sud de Brazzaville. Des Congolais se sont ainsi lancés dans la culture du vétiver. Le sac de 20 kg est vendu entre 1 000 et 2 500 FCFA (1,53 € et 4 €).



M. Nzikou-Makala

COMMERCE D'ESPÈCES SAUVAGES

Protéger la faune et la flore

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (connue sous le sigle CITES) propose un outil en ligne gratuit pour surveiller le commerce de la faune et la flore sauvages. Le site Internet de la CITES propose des données sur les tendances du commerce mondial des animaux et des plantes, dans le but de réduire la surexploitation des ressources.

www.cites.org

CONSERVATION

Zones humides et revenus protégés

■ Un projet de protection de la nature coordonné par le Programme des Nations unies pour le développement a permis d'améliorer la santé et le niveau de vie des communautés locales dans un des bassins fluviaux du Kenya les plus pollués. Dans sept sites pilotes du bassin de la rivière Nyando, 64 chefs de communauté ont été formés pour gérer et réhabiliter les zones humides grâce à des techniques de pêche diversifiées et des méthodes agricoles alternatives, notamment l'agroforesterie, l'apiculture et l'horticulture.

Récoltes intempestives, culture sur brûlis et surexploitation des stocks de poissons ont détruit une grande partie des zones humides, et l'appauvrissement des terres forestières a entraîné des inondations et des déplacements de population.

Parmi les bénéficiaires du programme, l'école primaire de Rabour, dont les élèves ont appris des méthodes de protection de la nature novatrices pour se nourrir et protéger l'environnement. Grâce à des émissions de radio, des concours de rédactions et des réunions publiques, le projet a tenté de faire le rapprochement entre les méthodes agricoles traditionnelles et les approches de protection de la nature les plus

récentes. Des techniques de pêche diversifiées



© G. Kamadi

PESTICIDES

Lutte anti-contrefaçon

CropLife Cameroun, représentante locale de l'industrie phytosanitaire mondiale, mène une campagne de sensibilisation en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest contre la contrefaçon, la fraude et le commerce illégitime des pesticides. Cette campagne porte sur la vulgarisation du code FAO pour l'utilisation des pesticides, la gestion des emballages vides et des stocks obsolètes.



© CNES 1999 dist. Astrium Services / Spot Image

FORÊTS

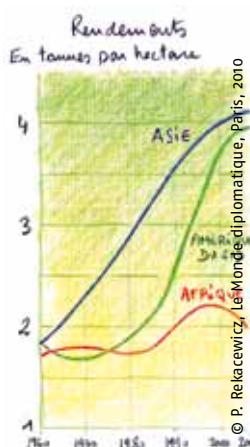
Images satellites

Un vaste projet prévoit de cartographier par satellite l'ensemble du Bassin du Congo, deuxième plus grand bassin forestier du monde. Les images satellites seront ensuite mises à la disposition des administrations, institutions publiques et ONG qui travaillent dans la gestion durable des forêts de la région. Elles serviront en particulier au futur mécanisme REDD+ des Nations Unies sur le rôle des forêts dans la réduction des émissions de carbone. Des images d'archive, de 1990 à 2010, serviront de référence de base pour la zone. L'acquisition de nouvelles données permettra d'actualiser les informations afin de suivre l'évolution du couvert forestier et d'évaluer les futurs engagements liés à REDD+. Le projet bénéficiera de financements de l'Agence française de développement (AFD).

RIZICULTURE

Extension du programme NERICA

■ Le projet de dissémination Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA) va être étendu à toute l'Afrique de l'Ouest après les résultats encourageants obtenus à l'issue de la première phase. La Banque africaine de développement (BAD) financera ce programme à hauteur de 100 millions de dollars (73 millions €). En 2005, elle avait apporté 35 millions de dollars (26 millions €) pour soutenir la diffusion du NERICA dans sept pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Nigeria et Sierra Leone). Environ 700 000 hectares ont ainsi été mis en culture entre 2006 et 2010. Le projet NERICA a été lancé au début des années 1990 par le Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice anciennement ADRAO) basé à Cotonou. Il a permis la mise au point de nombreuses variétés de riz pluvial ou irrigué à haut rendement, adaptées au contexte africain. Dix-huit sont actuellement diffusées après leur adoption par les agriculteurs au cours de la phase expérimentale. Leur dissémination a été confiée en 2002 à l'Initiative africaine pour le riz (ARI). Outre celui de la BAD, l'ARI a reçu le soutien financier du PNUD, de la Banque mondiale, des États-Unis, du Japon ainsi que de la Fondation Rockefeller.



Extrait de *L'Afrique, le riz et le marché mondial*
<http://tinyurl.com/4xvgsat>

AGROFORESTERIE

Les sols à la loupe

Le projet de recherche mondiale 4 du Centre international pour la recherche en agroforesterie soutient un réseau de laboratoires de spectroscopie infrarouge en Afrique pour l'analyse à faible coût des sols et des plantes. La spectroscopie infrarouge est une technique utilisée pour évaluer l'état des sols. Au cours des dernières années, le projet a permis d'installer des spectromètres dans les laboratoires nationaux de Côte d'Ivoire, du Malawi, du Mali, du Mozambique et de Tanzanie.

www.worldagroforestry.org

SANTÉ

Une algue antipaludique



© E. Paige Stout

Des molécules aux propriétés antipaludiques, des bromophycolides, ont été mises en évidence à la surface d'une algue tropicale nommée *Callophycus serratus*. Cette découverte, réalisée par l'équipe du professeur Julia Kubanek, de l'École de chimie et de biochimie au Georgia Institute of

Technology d'Atlanta, offre des perspectives très intéressantes pour combattre cette maladie qui tue environ un million de personnes par an. Les prochaines recherches devraient permettre de tester *in vivo* les composés bromophycolides sur des souris. Si ces expériences s'avèrent concluantes, leur production à grande échelle par des levures pourra être mise en place.



© SAWBO

Le niébé en dessin animé

VULGARISATION

Ravageurs sous les projecteurs

■ Recourant à des films d'animation sur téléphones portables, un projet innovant enseigne aux cultivateurs de niébé en Afrique de l'Ouest comment réduire les attaques d'insectes sur les haricots. LONG SAWBO (Animations scientifiques sans frontières) fondée par des chercheurs de l'Université de l'Illinois aux États-Unis, a créé des outils pédagogiques sous forme d'animations 3D pour tirer parti de la popularité considérable des téléphones mobiles en Afrique rurale. Destinées à des agriculteurs souvent analphabètes, les vidéos produites en langues locales sont gratuites.

“Ces films sont sur le point d'être testés au Bénin, Burkina Faso, Mali et Niger” déclare Julia Bello-Bravo, chercheuse à SAWBO.

CULTURES

Graines clonées

Le premier clonage de graines est une avancée importante pour l'amélioration génétique des cultures. Selon des chercheurs, il pourrait permettre aux agriculteurs, à l'avenir, de produire leurs propres semences à haut rendement. La plupart des variétés cultivées sont dites “hybrides”, rassemblant des caractéristiques de parents génétiquement distincts. Mais leurs caractères “utiles” ne sont pas transmis à leurs graines, car la reproduction sexuée, qui comprend deux parents, mélange les gènes.

Aujourd'hui, une équipe internationale de chercheurs du Centre de biologie cellulaire et moléculaire, en Inde, a réussi à obtenir des graines clonées, par conséquent toutes identiques en termes génétiques. Les graines ont ainsi conservé toutes les caractéristiques utiles de leurs parents.

“Jusqu'à-là, ils ont été bien reçus par les groupes tests restreints qui les ont visionnés.”

Les vidéos agricoles – faciles à envoyer par courriel et d'un téléphone mobile à un autre grâce à la technologie Bluetooth – offrent des informations claires sur la manière de limiter les attaques d'insectes sur les stocks de niébé et de tuer les ravageurs dans les champs en utilisant des extraits de plantes telles que le neem.

AVICULTURE

Poulets au moringa

L'Institut de recherche agronomique du Mozambique (IIAM) a présenté des résultats intéressants sur l'utilisation d'une pâte destinée à l'alimentation des poulets, composée de feuilles de moringa séchées, mélangées avec du maïs, du soja et du tourteau de coton. Cet aliment, se substituant à la farine animale à base de viande ou de poisson, offre une alimentation équilibrée pour l'élevage des poulets et réduit d'environ 15 % les coûts des aliments importés. Petit arbre poussant en abondance dans le pays, le moringa est considéré comme une plante magique, utilisée pour le traitement de nombreuses maladies. <http://tinyurl.com/6balrah>

RECONVERSION

Légumes et fruits en abondance

■ Les coûts de production de la canne à sucre étant trop élevés, de nombreux petits agriculteurs mauriciens qui, autrefois, cultivaient la canne se sont convertis en producteurs de légumes et de fruits. Résultat : les marchés de Maurice abondent en légumes frais et fruits locaux et les prix sont compétitifs. La culture de l'ananas notamment est très prisée. Ce fruit si bien exportable est apprécié tant des Mauriciens que des touristes. Cette culture est bien plus rentable que le sucre, dont les revenus cette année sont inférieurs aux coûts de production :

À Maurice, les petits planteurs abandonnent la culture de la canne.

325 €/t contre 375 €/t.

Nombre des 10 000 petits agriculteurs, qui ont délaissé la canne à sucre au cours des trois dernières années, produisent aussi des tomates et les cultures vivrières cultivables toute l'année. Les terres s'y prêtent bien. Les plus âgés louent ainsi leurs champs pour la culture des légumes et des fruits. Une pratique d'autant plus avantageuse que les marchands viennent



s'approvisionner chez les producteurs qui n'ont qu'à récolter et vendre sur place. Le paiement se fait également sur place.



AGOA

Jus de gingembre bio

Un jus de gingembre bio produit au Gabon va être exporté aux États-Unis dans le cadre de l'Agoo, l'African Growth Opportunity Act. Cet accord bilatéral afro-américain est destiné à faciliter les exportations africaines vers les États-Unis en exonérant de droits de douane plus de 6 500 produits essentiellement dans les secteurs textile, agricole et de l'artisanat. Jusqu'à présent, le Gabon exportait surtout du pétrole vers les États-Unis. Jean-Serge Mapangou, qui dirige une entreprise de transformation de jus de gingembre, est le premier homme d'affaires privé gabonais à bénéficier de l'AGO. Signé en mai 2000 en application du principe "Trade not Aid" (le commerce plutôt que l'aide), l'AGO a été prolongé jusqu'en 2015.

PARTENARIATS

Le retour du pyrèthre

■ Cultivé pour le commerce dans les hautes terres de Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), le pyrèthre refait son apparition. Les nouveaux marchés et des matériaux végétaux améliorés aident les agriculteurs à tirer des revenus de ce sosie de la marguerite (*Chrysanthemum cinerariaefolium*). Le composé actif connu sous le nom de pyrèthre, extrait des têtes de fleurs séchées, est un insecticide efficace, utilisé dans l'industrie pharmaceutique pour les sprays, serpentins et autres produits insecticides. Des années 1960 à la fin des années 1980, l'industrie du pyrèthre a fait vivre jusqu'à 85 000 agriculteurs de PNG, mais elle a décliné et la plupart des clones ont disparu. L'Institut national de recherche agricole (NARI) a décidé de

réunir les clones résiduels des champs paysans et des pratiques améliorées ont permis à ses chercheurs d'en tirer des rendements supérieurs. Ce renouveau a été favorisé par un partenariat entre le NARI et la compagnie nationale Enga Pyrethrum Company (EPC). EPC achète les fleurs séchées aux agriculteurs et vend de l'oléorésine de pyrèthrine à une entreprise de Tasmanie. En 2005, EPC en avait vendu moins de 40 tonnes, mais le volume des ventes actuel est quatre fois supérieur.

Culture du pyrèthre en Papouasie Nouvelle-Guinée



AQUACULTURE

Directives pour la certification

Des directives internationales portant sur la certification en aquaculture viennent d'être adoptées par la FAO. Ces recommandations non contraignantes couvrent les secteurs de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'environnement et les questions relatives aux travailleurs. La certification permettra aux consommateurs de savoir si les poissons sont élevés sans polluer les ressources naturelles, s'ils sont sains et si les ouvriers piscicoles ont reçu une juste rétribution pour leur travail.

NORMES SANITAIRES

Plus sûrs, plus vendus

L'UE vient de lancer un programme destiné à améliorer la sécurité alimentaire des aliments végétaux et animaux en Côte d'Ivoire, au Kenya et en République dominicaine. Le programme EDES de l'UE-ACP développera par la suite des systèmes sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans 76 des 79 pays ACP. Ils supposent une collaboration avec les petits agriculteurs et transformateurs pour renforcer la sécurité alimentaire, dans le but d'accroître le commerce entre les pays d'Europe et les ACP.

ÉNERGIE PROPRE

Des fonds pour démarrer

■ Un Fonds d'assistance au capital de démarrage (SCAF) a été mis en place pour aider les fonds investissant dans les entreprises qui, dans les pays du Sud, opèrent dans le secteur des énergies propres. L'initiative vise à dynamiser ce secteur qui souffre souvent, dans ces pays, d'un manque d'assistance et de difficultés à trouver des financements de départ. Plusieurs projets sont en cours d'évaluation en Afrique, dans lesquels le SCAF s'est déjà impliqué avec l'Evolution One Fund en Afrique du Sud, pour apporter des capitaux de démarrage aux projets de fermes éoliennes le long du Cap-Oriental. Le SCAF investira 10 millions \$ US (7,4 millions €) dans ces capitaux initiaux venant appuyer les entrepreneurs du secteur de l'énergie propre.

<http://tinyurl.com/6jtlf7n>



Premier ministre du Niger de 1997 à 2000, le **Dr Ibrahim Assane Mayaki** a dirigé la Plate-forme pour l'appui au développement rural en Afrique de l'Ouest (Hub Rural) de 2004 à 2009. Il est secrétaire exécutif du NEPAD depuis janvier 2009.

IBRAHIM ASSANE MAYAKI

L'appropriation, clé de la réussite

Accords nationaux et régionaux signés, bailleurs de fonds mobilisés : le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine du NEPAD décolle. Mais les résultats ne seront vraiment là que si les acteurs locaux sont au rendez-vous, à tous les niveaux.

Qu'est-ce que le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) ?

L'objectif du PDDAA est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique tout en veillant à augmenter les revenus des producteurs. Cela à travers une augmentation de la productivité agricole d'au moins 6 % par an. Pour y arriver, les gouvernements africains se sont mis d'accord en 2003 à Maputo pour consacrer au moins 10 % de leurs budgets nationaux aux investissements dans le secteur agricole. Le PDDAA repose sur quatre piliers : l'extension des superficies irriguées et la gestion durable des sols et de l'eau ; l'amélioration de l'accès aux marchés à travers la mise en place d'infrastructures rurales et la promotion des filières agricoles ; l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; la recherche agricole, l'innovation et le transfert de nouvelles technologies.

Quel est le mécanisme d'adoption du PDDAA ?

Le point de départ est un engagement et une appropriation du processus par les plus hautes autorités politiques du pays. Il est suivi de la mise en place d'une équipe-pays pour coordonner le processus. Constituée à partir des groupes de travail du secteur agricole existants et de représentants de l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement agricole (organisations de producteurs, secteur privé, société civile, secteur public et partenaires techniques et financiers, etc.), elle est coordonnée par un point focal. Les documents de politiques, les stratégies de développement existants et la situation sont ensuite analysés. Enfin, des tables rondes entre acteurs sont organisées pour valider les options de croissance et les domaines prioritaires d'investissement, ainsi que l'engagement des différents

groupes d'acteurs à appuyer la mise en œuvre des priorités identifiées.

Quelles sont les relations du Programme avec les politiques agricoles nationales et régionales existantes ?

Les Communautés économiques régionales (CER) ont pour mandat de coordonner et de faciliter le processus PDDAA au niveau de leurs régions. Au niveau national, les équipes-pays du PDDAA veillent à la prise en compte effective des principes et valeurs du Programme, avec l'appui de la CER. Au niveau régional, les programmes régionaux d'investissement agricole combinent des investissements et des réformes de politiques publiques et complètent les plans nationaux. Ils couvrent les dimensions régionales, gèrent les interdépendances entre les pays et organisent leur coopération sur des questions communes. Ainsi, le PDDAA participe d'une appropriation tant nationale que régionale.

Tout n'est pas parfait, bien sûr. Quatre questions principales requièrent notre attention : la coordination entre les organisations régionales doit être renforcée ; il est urgent de bâtir des systèmes d'information communs car de gros progrès restent à faire quant à la qualité des données ; le renforcement des capacités doit se consolider au plan régional ; enfin, les différents pays et régions doivent travailler sur leur communication vis-à-vis des bailleurs de fonds et des partenaires au développement. Il nous faut être vigilants sur le principe d'appropriation, qui doit demeurer central, et ne pas céder à des effets de mode.

En quoi l'intégration régionale est-elle importante ?

Les échanges commerciaux entre les pays et la coopération régionale sont essentiels à la construction d'une économie africaine forte

et compétitive. Dans le secteur agricole, le NEPAD, à travers le PDDAA, œuvre à l'émergence d'un marché régional pour offrir des débouchés aux produits agricoles nationaux. Cela aura pour conséquence de relancer durablement la production agricole et réduire les importations et la dépendance des pays vis-à-vis de l'extérieur, tout en créant des revenus nouveaux et durables pour les petits producteurs.

Quel bilan faites-vous aujourd'hui et quelles sont les principales difficultés rencontrées ?

À ce jour, 26 pactes PDDAA ont été signés et 19 programmes nationaux d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) élaborés, revus et validés. Grâce au processus PDDAA, plusieurs pays africains ont pu mobiliser des ressources financières additionnelles pour leur secteur agricole et les plans d'investissement sont en cours de mise en œuvre sur le terrain. Des difficultés demeurent. La priorité donnée au développement du secteur doit se traduire clairement dans les budgets. La deuxième difficulté est la nécessaire appropriation nationale. Les bailleurs ne peuvent porter le leadership dans de tels programmes. Le niveau d'inclusivité du secteur privé et des organisations de producteurs est une troisième question cruciale car, souvent, ces acteurs sont encore consultés trop tardivement. Enfin, il ne faut pas penser que tout sera réglé avec des investissements. La dimension politique de l'agriculture est cruciale.

J'ai participé à de nombreuses rencontres lors de la mise en place des PNIASA. Je constate qu'il arrive que les États attendent de voir ce que les bailleurs vont financer pour fixer leurs priorités. C'est une erreur car ce ne sont pas les bailleurs de fonds qui vont financer le développement agricole, mais les ressources locales. ■

Réservoirs uniques de biodiversité, primordiales dans la lutte contre le changement climatique, les forêts sont pourtant menacées par l'homme. Par chance, de nombreuses initiatives de préservation émergent. Elles devront s'accompagner de financements adaptés.

FORÊTS

Préserver l'or vert



© IFAD/ID. Rose

17 | POINT DE VUE
Olivier Bouyer :
Il faudra financer REDD+

18 | REPORTAGE EN RD CONGO
Pygmées lésés, forêt préservée

Un peu plus de 4 milliards d'hectares, presque un tiers de la surface terrestre, 80 % de la biodiversité mondiale, une source de revenus pour plus d'un milliard de personnes, les forêts sont une ressource inégalée à l'échelle planétaire. Toute la diversité des forêts tropicales du monde se retrouve dans les pays ACP, des forêts tropicales humides de Papouasie-Nouvelle-Guinée ou de République démocratique du Congo aux mangroves de Guinée, en passant par le "bocage" burkinabé ou la forêt amazonienne du Surinam et du Guyana. Comme partout dans le monde, où chaque année 12 millions d'hectares de forêts sont détruits, les forêts de certains pays ACP sont menacées. Et si, globalement, la tendance est à l'optimisme – le taux de déforestation et de disparition de forêts dues à des causes naturelles ralentit dans le monde selon l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 de la FAO –, l'enthousiasme ne doit pas l'emporter sur la vigilance. Les pays ACP sont parmi ceux qui subissent les déforestations les plus importantes. L'Afrique, qui héberge près de 18 % des forêts mondiales, perd ainsi 4 millions d'hectares de forêts chaque année, beaucoup plus que l'Amazonie dont on parle davantage.

Une richesse d'avenir

Les forêts attirent, de fait, bien des convoitises, liées à leurs très nombreux usages économiques, sociaux, agricoles, environnementaux...

La filière bois est dynamique dans de nombreux pays ACP. L'exploitation forestière, qu'elle soit encadrée (permis d'exploitation, concessions industrielles, forêts communales ou communautaires) ou informelle, est florissante. Le bois est exporté comme bois d'œuvre ou pour la pâte à papier. Les coupes pour le bois de feu et la fabrication de charbon, uniques sources d'énergie de la plupart des Africains, représentent à elles seules la moitié de la déforestation annuelle. On coupe aussi de vastes espaces pour exploiter leur sol à la recherche de minerais, pierres et métaux précieux, coltan, bauxite, cuivre, etc.

Les forêts, riches en espèces végétales et animales, encore en partie inexploitées, sont aussi une richesse d'avenir pour le monde entier. L'industrie pharmaceutique y puise régulièrement des ressources. Mais c'est leur qualité de poumons de la planète qui retient aujourd'hui l'attention de la communauté internationale, à l'heure du réchauffement climatique et de la lutte contre les gaz à effet de serre (cf. Spore Hors-Série, août 2008, *Changements climatiques*). Elles sont aussi la clé des ressources en eau, par leur action sur l'importance et la répartition des précipitations, la dynamique de l'eau dans le sol et les quantités d'eau rejetées sous forme de vapeur dans l'atmosphère. Ainsi, au Kenya, c'est dans la forêt de Mau, véritable château d'eau, que prennent leur source les fleuves Yalo et Nyando, qui alimentent le lac Victoria. Menacée, cette forêt vient de



bénéficier d'un programme de sauvegarde dans lequel l'UE et le Programme des Nations unies pour l'environnement sont partenaires.

Les forêts sont enfin le milieu de vie et de survie de nombreuses populations qui y puisent leur nourriture et leurs médicaments. En Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), où la forêt tropicale humide couvre 85 % du territoire, elle ►



Une régénération réussie

La régénération naturelle assistée (RNA) – *sasabé zamani* en langue haoussa – est une technique de restauration du couvert végétal qui consiste à protéger et à gérer les repousses dans les champs afin de (re)créer une végétation ligneuse.

Elle a particulièrement bien réussi dans le département d'Aguié, région de Maradi, à 700 km à l'est de Niamey, la capitale du Niger. Sur un sol dégradé, la RNA a permis la régénération de jeunes arbres et arbustes de type acacia. Le retour de la végétation a généré une augmentation des rendements de mil de 120 kg à 455 kg à l'hectare. Les arbres plantés fournissent du bois qui est géré par des comités villageois. Les paysans ont été aidés par le Projet de promotion des initiatives locales du département d'Aguié (PPILDA), soutenu par le Fonds international de développement agricole (FIDA). Le succès de cette technique dans les villages pionniers a permis la diffusion de la RNA dans toute la région.



© N. Behring/Panos-trea

Sylviculture, programme d'écologie forestière en Papouasie-Nouvelle-Guinée

► fournit 20 à 30 % des besoins en nourriture, des matériaux bruts pour la construction, des outils et des armes, des vêtements, des produits médicaux et des matériaux pour les rituels.

Dangers et pressions

Si la déforestation de forêts primaires pour la plantation d'espèces de bois demandées par le commerce international (essences rares, arbres pour la pâte à papier, etc.) est importante, le défrichage pour la conversion en terres agricoles reste cependant la plus grande menace. L'explosion récente de la demande d'huile de palme sur les marchés mondiaux, en particulier pour la fabrication d'agrocarburant, constitue une réelle menace pour les forêts de la zone intertropicale, remplacées par des plantations de palmier à huile.

L'augmentation de la pression démographique accroît les besoins en terres cultivables dans les pays ACP, une pression qui s'exerce en grande partie sur les zones forestières. Dans l'est de la République démocratique du Congo, le parc national des Virunga présente l'une des densités de population les plus élevées d'Afrique, avec plus de 400 hab/km². De nombreuses espèces animales y sont en voie de disparition, comme certains grands singes régulièrement braconnés.

Feux, ravageurs et maladies créent des dégâts croissants dans certains pays. Durant la dernière décennie, les forêts des pays ACP ont également payé un lourd tribut aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles (cyclones à Madagascar ou en PNG).

Ces très nombreuses pressions ont des conséquences graves : perte de biodiversité, hausse des émissions de gaz à effet de serre, réduction des sources d'eau, érosion des terres, etc. Du plan local à l'échelle internationale, elles sont à l'origine de multiples initiatives pour préserver une ressource essentielle localement et pour la planète.

Initiatives locales et internationales de préservation

Les politiques forestières, qui visent à réguler l'exploitation du bois et l'extension des terres cultivables, sont de plus en plus nombreuses. Ainsi, d'après la FAO, depuis 2000, 76 pays ont formulé ou actualisé leurs politiques forestières et 69 pays – pour l'essentiel en Europe et en Afrique – ont promulgué des lois forestières ou amendé leurs législations depuis 2005. Nul ne doute de l'importance d'un cadre juridique approprié pour l'exploitation forestière. Pour autant, l'existence même de ce cadre n'est pas un gage de protection. Ainsi, le Cameroun, un des premiers pays ACP à légiférer sur les coupes de bois, a-t-il le plus fort taux de déforestation d'Afrique.

De plus en plus souvent, les pays tropicaux élaborent leur propre dispositif de certification forestière. L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) apporte son soutien à un vaste projet mené en collaboration avec l'Organisation africaine du bois (OAB), qui vise à mettre en œuvre une certification panafricaine des forêts. Mais les forêts tropicales ne représentent encore qu'une part infime de la

Qu'est-ce qu'une "forêt" ?

Dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ou CCNUCC, on entend par "forêt" une terre d'une superficie minimale comprise entre 0,05 et 1 hectare, comportant des arbres dont les parties aériennes couvrent plus de 10 à 30 % de la surface et qui peuvent atteindre à maturité une hauteur minimale de 2 à 5 mètres.

On distingue les forêts "primaires", où aucune trace d'activité humaine n'est visible, des forêts "secondaires", entièrement ou fortement façonnées par l'homme.

superficie forestière certifiée selon des systèmes internationalement reconnus (1 % en 2006) et une grande partie sont des plantations (cf. encadré page suivante).

Les innovations prenant en compte les agricultures familiales sont également nombreuses, à l'instar de la régénération naturelle assistée au Niger (cf. encadré ci-contre) ou des pratiques d'agroforesterie (cf. *Spore* 150). ►



© SYFA International

► La gestion communautaire des forêts représente également une mesure de sauvegarde précieuse. Il s'agit pour les communautés locales d'acquiescer l'autonomie nécessaire à la gestion de leurs propres forêts, de manière durable et profitable. Au sud-est de la Guinée-Bissau, la fondation Chimbo et l'ONG Daridibo développent, avec les communautés locales, un programme de conservation des chimpanzés menacés par l'utilisation de la forêt comme ressource alimentaire. L'association sensibilise les populations à l'importance d'une gestion durable de la forêt et de la préservation de ces animaux. Elle travaille aussi avec le gouvernement, qui veut y ouvrir une mine de bauxite, pour éviter qu'elle ne se fasse aux dépens des populations locales et des écosystèmes.

Déforestation en République démocratique du Congo

Quand la communauté internationale se mobilise

2011 est l'année internationale des forêts. Un symbole fort, qui permettra sans doute de sensibiliser le grand public. La communauté internationale a pris la mesure de l'enjeu : mise en place du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), qui rassemble 14 organisations internationales, parmi lesquelles le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIFOR), la Banque mondiale ou l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). La mission du PCF est de promouvoir la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts et de renforcer les engagements politiques à cette fin. Les pays du Sud ne sont pas en reste. Ainsi la PNG est-elle à l'initiative de la Coalition pour les nations de forêts tropicales (CRN),

organisation intergouvernementale qui regroupe 41 pays en développement, dont bon nombre de pays ACP (parmi lesquels le Cameroun, le Congo, le Guyana, Madagascar, la RDC et le Vanuatu). La CRN a pour objectif de permettre à ses membres de gérer la forêt tropicale tout en contribuant à la stabilité du climat et de la biodiversité, d'améliorer la qualité de vie des habitants des forêts et de garantir sa durabilité.

Au niveau sous-régional, l'Afrique de l'Ouest a connu une expérience réussie de protection de sa mangrove, avec l'initiative Mangrove Afrique de l'Ouest (IMAO) de l'UICN qui concerne six pays, de la Mauritanie à la Sierra Leone. L'exploitation intensive de la mangrove combinée aux variations climatiques menaçait cet écosystème pourtant indispensable aux populations (biodiversité, ressources en bois et produits halieutiques, spéculations agricoles et aquacoles, refuge d'espèces menacées). De nombreuses activités ont été menées entre 2007 et 2010 : campagnes de reboisement, protection contre les animaux en divagation, diffusion de la technique de séchage solaire du sel sur bâche pour diminuer la pression sur le bois, mise en place de fours améliorés pour le fumage du poisson, apiculture... Une charte régionale de la mangrove et un plan d'action permettent aux pays d'harmoniser et de conjuguer leurs efforts de protection d'un écosystème aux multiples valeurs.

Sur le plan des politiques, la forêt entre sur la scène des négociations mondiales sur le changement climatique dans les années 2000. En 2001, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime, dans son second rapport, que la déforestation est responsable de 18 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales. Cette annonce fait l'effet d'une bombe. Mais il faudra attendre 2010 et la conférence de Cancún pour que le mécanisme REDD+ soit mis à l'agenda des négociations (cf. point de vue ci-contre). Inciter et compenser financièrement les efforts de ceux qui maintiendront la forêt ou la régénéreront, ►



© P. Langrock / ZENITH-IAIF-REA

La certification : FSC ou PEFC ?

Deux labels internationaux se distinguent parmi une dizaine de certifications.

Première certification, créée en 1993, le Conseil de bonne gestion forestière ou FSC

regroupe des organisations de protection de l'environnement, de défense des droits des peuples autochtones et forestiers et revendeurs de produits bois. L'écocertification FSC repose sur 10 principes, parmi lesquels le droit des peuples autochtones et l'impact environnemental. Un organisme de certification accrédité réalise les différents audits permettant d'obtenir la certification.

Créé en 1999 à l'initiative des forestiers français et finlandais, le Programme de reconnaissance des certifications forestières ou PEFC concerne les bois récoltés dans des forêts dont les propriétaires se sont engagés à respecter les règles d'une gestion forestière durable. Plus répandu sur les bois européens et les zones tempérées, ce second label, qui serait moins contraignant, fait l'objet de controverses. Il est néanmoins présent pour de nombreux produits de consommation courante (meubles en bois, emballages papier, etc.).

www.fsc.org - www.pefc.org

► tel est le principe de REDD+. Un mécanisme qui n'est pas sans effets pervers. Course à la rente carbone, apparition de "fausse monnaie climatique", fuites et non-permanence des projets de lutte contre la déforestation, marginalisation des populations les plus faibles sont autant de risques qui doivent être sérieusement pris en compte. Pour Alain Karsenty, économiste au CIRAD, REDD+ ne sera efficace que s'il comprend des mesures d'accompagnement pour les agriculteurs : intensification écologique de l'agriculture, sécurisation foncière, et incitations pour les producteurs. Selon Frédéric Castell, responsable du programme biodiversité au GRET, association de solidarité et de coopération internationale, une question cruciale n'est pas encore traitée : celle des mécanismes de gouvernance à mettre en place pour vérifier que les fonds générés par REDD+ bénéficient effectivement aux communautés.

Les projets de paiement de services environnementaux (PSE) (cf. *Spore* 148) sont un autre mécanisme utile. Il consiste à payer les agriculteurs pour qu'ils assurent une protection des forêts, sans y perdre. À Madagascar, on prévoit de mettre en place, pour l'électrification rurale, une microcentrale électrique qui nécessite un débit régulier en eau toute l'année. Ce débit est assuré par le couvert forestier en amont. Le porteur du projet, un investisseur, a ainsi passé un contrat avec les populations qu'il rémunérera pour gérer ces forêts (programme RHYVIÈRE). Tout le monde est gagnant. Mais l'engouement pour les PSE soulève aussi des questions : comment estimer les coûts des services et vérifier que les paiements seront bien répartis ? Quand des communautés considèrent leur forêt comme une part d'elles-mêmes, comment leur demander de la marchander ?

Face à l'urgence surtout perçue par la communauté internationale, de très nombreuses mesures sont mises en œuvre, politiques et économiques, pour préserver ces irremplaçables bijoux verts. ■

Dossier rédigé avec la collaboration de Souleymane Saadi Maâzou, journaliste au bimensuel Alternative, Niger, et Kennedy Muhindo Wema, chef de la rédaction, Radio Soleil FM, Fréquence verte, République démocratique du Congo.

Point de vue

Olivier Bouyer a été expert sur les puits de carbone forestier au sein de la délégation française des négociations sur le climat. Il coordonne les activités liées au climat au sein de l'Office national des forêts International (ONFI).



Il faudra financer REDD+

Qu'est-ce que REDD+ ?

Longtemps, on a estimé que couper les forêts, c'était se développer. L'idée qu'un arbre debout avait plus de valeur que coupé est apparue à l'ONU en 2005. L'acronyme REDD+ signifie "Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et la dégradation forestière et promotion de la conservation, de la gestion forestière et du boisement". Pour simplifier, on peut dire que REDD+ promeut des actions pour "déforester moins" et "reboiser davantage" et doit permettre de rémunérer les pays en développement qui y parviennent.

En quoi consistent les "projets REDD+" ?

Un projet REDD+ demande plusieurs préalables. On doit avant tout définir un "scénario de référence" (évaluation des stocks de carbone forestier et du couvert forestier actuel, formulation d'hypothèses sur les risques de déforestation futurs, estimation des risques de report de la déforestation en dehors de la zone de projet, etc.). Le document de description du projet est alors analysé et, le cas échéant, approuvé au regard de standards de projet carbone volontaires, en attendant la création d'un mécanisme onusien adéquat. À ce stade, quelques projets sont enregistrés, mais très peu sont mis en œuvre. En RDC par exemple, sur le plateau Batéké à 200 km au sud-est de Kinshasa, des propriétaires congolais ont un projet de plantations à vocation de bois de feu, accompagnées de culture de manioc en inter-rang. Ce projet va permettre de séquestrer du carbone, d'éviter que les populations ne coupent les forêts naturelles, leur procurer du charbon et participer à la sécurité alimentaire.

Quelles sont les difficultés ?

La question des scénarios de référence est le principal point d'achoppement : prévenir la déforestation future précisément n'est pas évident, certains pays pourraient déformer les scénarios pour en tirer profit. La deuxième question est celle des garde-fous. Protéger les forêts, cela ne consiste pas à en restreindre les droits d'usage, ni à planter des arbres à croissance rapide au détriment de la biodiversité. Les dimensions sociale et environnementale font partie de REDD+, mais elles restent à opérationnaliser. Des outils existent qu'il faudra associer : écocertification forestière, déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, etc. La troisième inconnue est celle du financement. Deux écoles s'opposent, ceux qui pensent que c'est l'APD et des fonds dédiés qui doivent payer et ceux qui estiment que le marché des crédits carbone sera suffisant. Or les montants sont colossaux. Si l'on veut limiter le réchauffement climatique à +2° en 2050, il faudra d'ici là diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre... La partie est loin d'être gagnée.

CHIFFRES CLÉS

12 %

des émissions annuelles mondiales de CO₂ sont dues à la déforestation.

4

milliards d'hectares : surface des forêts dans le monde, soit environ 30 % de la surface terrestre, dont 56 % sont dans les aires tropicales et subtropicales.

1

milliard de personnes tirent leurs revenus des forêts.

1/3

de la population mondiale, soit plus de 2 milliards de personnes, utilise des combustibles issus de la biomasse, principalement du bois de feu, pour cuisiner et se chauffer.



Pygmées lésés, forêt préservée

N'ayant plus le droit d'exploiter légalement la forêt, les Pygmées du Sud-Kivu, à l'est de la République démocratique du Congo, vivent difficilement. De très rares champs, des travaux pour les agriculteurs de la région, la vente de produits artisanaux ne suffisent pas. Beaucoup sont contraints de braconner et de défricher dans le parc.

De petites cabanes couvertes de feuilles sèches, aux murs de roseaux reliés par des lianes qui soutiennent la boue argileuse : les habitations des Batwa (les Pygmées) de Bunyakiri, au Sud-Kivu, à l'extrême est de la République démocratique du Congo, sont précaires. Quelques enfants pieds nus courent dans ce village quasi désert. "Les hommes et les femmes sont allés défricher un champ", explique une jeune femme, chétive et de petite taille. Cinq cents ménages batwa vivent dans ce territoire, selon Thérèse Ndirira, coordinatrice de l'Association pour le développement du peuple pygmée (ADIPP). Ils seraient près de 30 000 dans toute la province.

Premiers habitants de cette région d'altitude verte en toute saison, ils vivent toujours dans la forêt équatoriale ou ses abords mais depuis la création du Parc national Kahuzi-Biega (PNKB) de 6 000 km², aujourd'hui classé

au Patrimoine mondial de l'humanité, ils ont interdiction d'y chasser et d'y faire des cueillettes. Le parc abrite des gorilles et de nombreux autres animaux. Il est aussi très riche en arbres et plantes diverses dont de nombreuses espèces endémiques.

En 2009, six familles de Pygmées ont ainsi intenté un procès, toujours en cours, au gouvernement congolais, réclamant des milliers de dollars de dédommagement pour avoir été privés de leurs moyens de subsistance. Ils sont soutenus par le Réseau ressources naturelles pour le développement (RRND) dont le responsable estime que "les ressources naturelles doivent combattre la pauvreté".

Aujourd'hui, en effet, ils ont bien du mal à subvenir à leurs besoins. Ceux qui fabriquent des nattes, des paniers en raphia, des mortiers... les vendent difficilement sur les marchés. Certains cultivent de petits champs loués ▶

*De gauche
à droite :*

Écoliers de retour
de l'école dans
leur village

Pygmées poussant
une charrette de
planches destinées
à l'apprentissage
de la menuiserie

Une femme
devant
sa cabane



► chaque saison. D'autres, moins nombreux, travaillent chez les agriculteurs locaux qui les payent en vivres ou en argent (1 € par jour de travail). Quelques-uns enfin vivent dans les villages et ont adopté le mode de vie des habitants.

Mais pour survivre, ils sont nombreux à braver les interdits et à s'enfoncer dans le parc. "C'est pour ne pas nous faire repérer par les gardes du parc, parce qu'avant le PNKB nous faisons l'agriculture sur brûlis", témoigne Wanfulo, chef de groupement pygmée. Les femmes ramassent du bois et, sur la route du retour, récoltent des maracujas (fruits de la passion), des prunes et des fraises pour les enfants. La chasse a cédé la place au braconnage. "Toutes les activités que nous menons dans la forêt sont réalisées en trichant", regrette Wanfulo, "même la pêche dans nos rivières", ajoute-t-il.

Insécurisés et laissés pour compte

Depuis une dizaine d'années, les combattants des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) se sont introduits dans cette partie de la forêt où ils exploitent des mines de cassitérite, d'or et de coltan. Certains Batwa travaillent pour eux. Mais, à cause de l'insécurité liée à leur présence, de nombreux villages sont devenus itinérants. La chasse, la pêche et la cueillette ont repris de l'ampleur.

Mais si, d'un côté, certains plaident pour un retour des Pygmées dans leur milieu naturel, d'autres donnent la priorité à la préservation du parc. Des Comités de conservation communautaires (CCC), constitués par les villageois riverains, dont certains Pygmées qui y sont installés, assurent le contrôle des activités menées dans le parc. Ils attrapent régulièrement les contrevenants et essaient de convaincre les Batwa de renoncer à leurs pratiques. "Ils accordent plus d'importance aux bêtes qu'à nous les humains", dénonce Louise Nabanyere, une paysanne.

Thaddée Hyawe-Hinyi



Pour aller plus loin

CIFOR

Centre international pour la recherche en agroforesterie

Basé en Indonésie, le CIFOR mène des travaux de recherche afin d'informer mieux et plus équitablement sur l'utilisation et la gestion des forêts dans les pays les moins avancés.

<http://www.cifor.cgiar.org>

Coalition pour les pays ayant des forêts tropicales

La coalition, dont le secrétariat est basé à New York (USA), vise à passer d'une utilisation non durable à une utilisation durable des forêts.

www.rainforestcoalition.org

FAO

Département Forêts

Une mine d'informations sur les forêts du monde, cartes, statistiques, et les rapports *Situation des forêts dans le monde*.

<http://tinyurl.com/6hes4lg>

Forum des Nations unies sur les forêts

Composé des pays membres des Nations unies et des agences, le forum a été créé en 2000 afin de promouvoir la gestion, la préservation et le développement durable des forêts.

<http://tinyurl.com/4sz2enf>

ICRAF

Centre mondial d'agroforesterie

L'ICRAF, dont le siège est au Kenya, est membre du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale.

<http://tinyurl.com/65gxrg4>

ONF International

ONF International est un bureau de conseil et d'expertise internationale en environnement.

www.onfinternational.org/

ONU

Site de l'année internationale des forêts

Agenda des événements, photos, vidéos sont au programme de ce site.

<http://tinyurl.com/34tzkkh>

Partenariat de collaboration sur les forêts

Le Partenariat pour les forêts regroupe 14 organisations et secrétariats internationaux.

<http://tinyurl.com/67w92sm>

Fertilisant de demain

Plusieurs raisons expliquent le regain d'intérêt pour les pratiques de recyclage des déchets organiques telles que le compostage : préoccupations croissantes relatives à la dégradation des terres ou la biodiversité du sol, coût élevé des engrais chimiques et besoin d'améliorer la teneur en matière organique des sols.

Le compostage est un processus naturel de décomposition de la matière organique par les micro-organismes dans des conditions bien définies. Les matières premières organiques, telles que les résidus de culture, les déchets animaux, les restes alimentaires et certains résidus urbains/industriels exempts de métaux lourds, peuvent être appliqués aux sols en tant que fertilisants naturels.

Le compost est une source importante de matière organique qui permet d'améliorer les propriétés biologiques et physico-chimiques du sol. Les avantages se manifestent par un meilleur prélèvement des éléments nutritifs. Mieux nourries, les plantes sont plus résistantes aux maladies et aux parasites. Pour les producteurs, le compost entraîne une réduction des dépenses pour l'achat d'engrais et une productivité accrue de la terre. Il lui permet d'améliorer ses revenus.

Le compostage peut être divisé en deux catégories : le compostage anaérobie, où la décomposition se produit lorsque l'oxygène est absent ou présent en quantité limitée, et le compostage aérobie, qui a lieu en présence de grandes quantités d'oxygène.

Simple et à faible coût

Les méthodes de compostage utilisées par les agriculteurs sont très diverses, selon le



© TERRE VERTE / www.earthveredure.org

contexte et les limitations locales, notamment la disponibilité des matières organiques et les besoins en compost. Généralement, les agriculteurs produisent du compost à petite échelle, en fosse, en tas ou en andain, techniques ne présentant aucune difficulté particulière.

Il existe différentes méthodes de compostage en fonction des matériaux utilisés, à savoir : le compostage uniquement végétal, le compostage mixte (mélange de déchets végétaux et de fumier), le compostage de déchets humains (excréments) et le vermicompostage, obtenu par la dégradation des matières organiques par des vers de terre. La décomposition peut être accélérée en coupant ou en triturant les déchets, en ajoutant de l'eau de façon contrôlée et en retournant fréquemment le tas pour l'aérer. Enfin, le compostage est favorisé par l'équilibre entre les matières riches en carbone (brunes et sèches) et les matières riches en azote (vertes et humides).

Les systèmes à petite échelle utilisent une infrastructure légère et n'impliquent ni connaissances techniques approfondies ni coûts élevés. Les systèmes à grande échelle requièrent des investissements plus importants en infrastructure et équipements, comme par exemple des moyens mécaniques pour retourner le compost. Ils demandent aussi plus de connaissances pour gérer le processus.

Usages en zones semi-arides

Au Sahel, le compost, qui est un élément important de développement agricole pour les terres les plus arides, présente de

nombreux avantages.

Les travaux réalisés au Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Tchad ont

démonstré ses bienfaits : outre la productivité accrue du sol, on a pu observer la réduction du risque de sécheresse et l'augmentation de la valeur nutritionnelle des céréales. Dans ces pays, l'application du compost est un facteur important de réussite dans la réhabilitation des sols dégradés, surtout lorsqu'elle s'accompagne de techniques de zai, demi-lune et paillage.

Un nouvel avenir ?


L'agriculture biologique progresse dans le monde et le compostage est un maillon important dans la chaîne de production intégrée d'aliments car il respecte l'environnement et la biodiversité. L'agro-écologie et la permaculture, qui cherchent à imiter et rétablir les processus naturels dans la production, accordent une grande valeur au compostage.

Dans la plupart des pays ACP, la croissance démesurée des villes entraîne d'énormes défis en termes de gestion durable des déchets solides urbains, notamment des déchets organiques. Dans ces pays, de nombreuses études et investissements sont réalisés actuellement pour démontrer les avantages économiques et les bienfaits pour la santé publique du compostage industriel et semi-industriel. Le compost résultant de déchets urbains divers, qui représentent un problème lorsqu'ils ne sont pas traités, peut profiter à l'agriculture, à la production d'énergie et même promouvoir la création d'emplois. ■

Compostage à la ferme pilote de Guiè (Burkina Faso)

Agritrade 2010



 Le Compendium 2010 d'Agritrade est un recueil d'analyses publiées en 2009/2010 sur le site Agritrade du CTA (<http://agritrade.cta.int>).

Depuis 2001, ce site traite des questions commerciales agricoles dans le cadre des relations UE-ACP, en particulier des négociations commerciales multilatérales et bilatérales (Organisation mondiale du commerce, Accords de partenariat économique),

Agritrade – Enjeux du commerce agricole et de la pêche pour les pays ACP – Compendium 2010

Dr Arlène Alpha (GRET), Dr Paul Goodison (GDC Partners), Béatrice Gorez (CAPE), Dr Stefano Ponte (DIIS), Dr Chris Stevens (ODI), Solène Sureau (consultante)
CTA, 2010, 380 p.
ISBN 978-92-9081-454-2
CTA n° 1632
40 unités de crédit

de la Politique agricole commune (PAC) européenne et de ses implications pour les pays ACP et des principaux produits de base.

Les informations contenues dans le Compendium 2010 sont classées en trois grandes rubriques. La première traite des enjeux du commerce agricole pour les pays ACP, faisant le point sur les négociations des Accords de partenariat économique UE-ACP, l'Accord de l'OMC sur l'agriculture, la réforme de la PAC, l'accès au marché et la sécurité des denrées alimentaires. Les deux autres rubriques abordent les enjeux du commerce pour les pays ACP dans les secteurs de la pêche et des principaux produits de base (banane, cacao, café, céréales, coton, fruits et légumes, oléagineux, riz, sucre, thé, viande bovine). L'ouvrage est accompagné d'une version sur

cd-rom. L'ouvrage est accompagné d'une version sur cd-rom.


En finir avec les nuisibles




Gestion intégrée des nuisibles en production maraîchère :

guide pour les agents de vulgarisation en Afrique de l'Ouest

Par B. James, C. Atcha-Ahowé, I. Godonou, H. Baimey, G. Goergen, R. Sikirou et M. Toko
IITA, 2011, 112 p.
ISBN 978-978-50004-4-3
CTA n° 1633
20 unités de crédit

 Ce guide, fruit d'une collaboration entre Institut international d'agriculture tropicale (IITA), basé au Nigeria, et l'Institut national de recherches agricoles du Bénin (INRAB), s'articule autour d'une trentaine de fiches documentaires sur les nuisibles. Ces fiches permettent de les identifier, d'en connaître la biologie, les ravages qu'ils provoquent sur les productions maraîchères et leur méthode de dispersion ou de propagation. Cette présentation détaillée est accompagnée de photos destinées à faciliter leur identification et celle des dégâts qu'ils provoquent. Elle est précédée de chapitres consacrés à la présentation des agrosystèmes des légumes, aux techniques de diagnostic au champ et de collecte de spécimens de nuisibles. La dernière partie de l'ouvrage s'intéresse aux différentes options existantes de gestion intégrée des nuisibles aux différents stades de la culture, depuis la préparation du sol et le choix des semences jusqu'à la maturité. Principalement destiné aux praticiens de terrain et aux agents de vulgarisation, ce guide devrait également être utile aux techniciens, étudiants et chercheurs.

▼ Récolter plus de riz avec moins d'eau

 Inventé en 1983 à Madagascar, le Système de riziculture intensive (SRI) est une méthode culturale innovante qui, promouvant une gestion alternée de l'eau, permet d'augmenter ses rendements sans achat d'intrants. Ce guide, illustré de nombreux dessins, présente les grandes étapes du SRI – du choix des semences à la gestion de la fertilité des sols. Le SRI permet de cultiver jusqu'à trois cycles de riz sur un an.

Système de riziculture intensive (SRI)

Collection Guides pratiques du CTA, n° 17
CTA, 2011, 8 p.
ISSN 1874-8864
CTA n° 1637
1 unité de crédit

▼ Agroécologie et alimentation

Olivier De Schutter, le rapporteur spécial des Nations unies pour le Droit à l'alimentation, a déclaré devant le Conseil des droits de l'homme, en mars dernier, que l'agriculture respectueuse de l'environnement pourrait doubler la production alimentaire en dix ans. Se basant sur de récentes recherches scientifiques, ce nouveau rapport présente l'agroécologie comme une façon durable de garantir le droit à l'alimentation pour tous, principalement les plus démunis.

Agroécologie et droit à l'alimentation

Rapport disponible en anglais, français, espagnol, chinois et russe sur le site www.srfod.org.

▼ Minilaiteries

En dix fiches illustrées, ce guide présente les étapes clés et points d'attention à respecter lors de l'installation d'une petite unité de transformation laitière en milieu sahélien. Destiné à des organisations agricoles nationales ou locales, il intéressera tout acteur impliqué dans le développement de la filière lait en Afrique sahélienne.

Guide mémo : mettre en place une mini-laiterie en Afrique de l'Ouest

Par I. Tourette-Diop
AOPP, AVSF, ICD, VSF Belgique, 2011
Téléchargeable sur www.ruralter.org/

Pesticides et risques



Pesticides, agriculture et environnement
Expertise scientifique collective CEMAGREF-INRA
Quæ, 2011, 134 p.
ISBN 978-2-7592-0935-4
26 €
Éditions Quæ
c/o INRA
RD 10
78026 Versailles Cedex France
Fax : + 33 1 30 83 34 49
serviceclients-quæ@versailles.inra.fr
www.quæ.com

■ L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement (CEMAGREF) ont mené une expertise scientifique sur les connaissances concernant l'utilisation des pesticides et leur impact environnemental ainsi que sur les moyens d'en réduire l'emploi.

Le diagnostic conclut à une mauvaise connaissance de l'utilisation des pesticides, de la contamination des milieux et de la dégradation des écosystèmes et à une évaluation insuffisante des risques phytosanitaires. L'expertise évoque les actions techniques possibles pour utiliser de façon "raisonnée" les pesticides et pour réduire leur dispersion dans l'environnement. Elle indique également les moyens à mettre en œuvre pour que ces techniques soient effectivement appliquées avec, notamment, des instruments réglementaires plus précis et des incitations économiques aux pratiques économes en pesticides.

Cette étude, bien qu'essentiellement centrée sur le cas français, contient des analyses et enseignements qui peuvent très largement intéresser et alimenter la réflexion au-delà des frontières du seul territoire français.

▼ Décentralisation et gestion des terres

Face au défi de la décentralisation, les partenaires du programme *Réussir la décentralisation* ont expérimenté des approches et des outils au Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal entre 2000 et 2010. Les résultats clés et les questions émergentes sont résumés dans ce document, notamment en matière de gestion des terres et des ressources naturelles.

Réussir la décentralisation au Sahel

IED, 2011, 4 p.
Téléchargeable sur : <http://pubs.iied.org/Go3001.html>

Les mots du sol



Dictionnaire encyclopédique de science du sol
Par C. Mathieu et J. Lozet
Éditions Tec & Doc – Lavoisier, 2011, 744 p.
ISBN 978-2-7430-1319-6
149 €
Tec & Doc – Lavoisier
11, rue Lavoisier
75008 Paris
France
Fax : + 33 1 42 65 02 46
www.Lavoisier.fr

■ Ce *Dictionnaire encyclopédique de science du sol* présente plus de 5 000 termes spécifiques à toutes les disciplines traitant de l'analyse des paysages, du fonctionnement des sols, de la fertilisation, de l'utilisation et de la conservation des terres : pédologie, minéralogie, pétrographie, géomorphologie. Il aborde les grandes classifications des sols, à savoir le Référentiel pédologique, la Soil Taxonomy et la nouvelle classification internationale (WRB/BRM), et s'applique à tous les sols du monde. Outre les définitions, complétées par une analyse détaillée, chaque mot est accompagné de sa traduction en anglais.

L'ouvrage est enrichi de nombreuses illustrations, photographies, schémas, figures et tableaux avec des légendes précises, qui facilitent la compréhension de ce travail rigoureux.

Cet ouvrage s'adresse en premier lieu aux professionnels de la science du sol, mais aussi aux enseignants et aux étudiants en Science de la Terre ou de l'Environnement, ainsi qu'à toutes les personnes concernées par l'aménagement, la protection des milieux naturels et la connaissance de la Terre.

▼ Nigeria, géant agricole

Ce numéro spécial de la revue *Grain de sel*, entièrement consacré au Nigeria, propose des points de vue, analyses et récits d'initiatives de terrain pour mieux connaître la diversité et le potentiel agricoles de ce "géant au pied d'argile" qui représente à lui seul la moitié de la population et de l'économie de l'Afrique de l'Ouest.

Grain de sel n° 51, spécial Nigeria

Inter-réseaux Développement rural, 2011, 36 p.
ISSN 1253-0166
Inter-réseaux Développement rural
32, rue Le Peletier
75009 Paris
France
secretariat@inter-reseaux.org
Téléchargeable sur <http://tinyurl.com/6483lgg>

Les forêts, précieux capital



L'Afrique et son capital carbone
Par Lotfi Bel Hadj
Respublica, 2011, 152 p.
ISBN 978-2-35810-091-5
14,90 €
Ebook : 8 € à l'adresse
<http://tinyurl.com/5u7o6mc>

■ Les forêts absorbent et séquestrent chaque année des millions de tonnes de dioxyde de carbone, le CO₂. Ce gaz, rejeté par l'industrie et les véhicules à moteur, est une cause majeure du réchauffement de la planète. Pour protéger ces forêts, le principe de crédits carbone a été adopté sous les auspices des Nations unies afin de valoriser leur capacité à stocker ce carbone. Les pays protégeant leurs forêts ont la possibilité de recevoir des crédits carbone qu'ils peuvent vendre à des industriels gros pollueurs afin de réduire leurs quotas d'émission de CO₂. Le continent africain peut tirer bénéfice de ce processus dans la mesure où il ne pollue que très peu et dispose, dans le seul bassin du Congo, du second "poumon vert" de la planète après l'Amazonie. Les pays de la région ont d'ailleurs déjà commencé à agir pour valoriser ce potentiel.

Cet ouvrage décrit en détail le mécanisme complexe du crédit carbone et les gains importants qu'il peut procurer au continent africain. Son ambition est avant tout d'éclaircir un débat très technique et très complexe, resté jusqu'à présent essentiellement entre les mains des experts et des politiques.

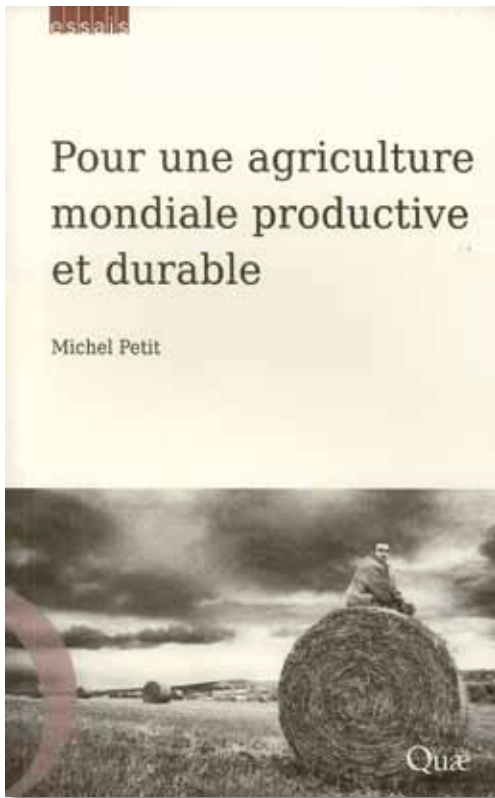
▼ Coopération UE-Afrique

La stratégie présentée dans cet ouvrage énonce les mesures que l'UE compte prendre d'ici à 2015 dans le cadre de sa coopération avec le continent africain. Stratégie globale concertée avec les pays africains, elle tient compte des besoins et objectifs régionaux et nationaux.

Stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique

Commission européenne, 2011, 144 p.
ISBN 978-3-8433-9903-6
45 €
Office des publications de l'Union européenne
2, rue Mercier
2985 Luxembourg
Luxembourg
Tél. +352 29 29-1
info@publications.europa.eu

Productivité et durabilité



Pour une agriculture mondiale productive et durable

Par Michel Petit
Quæ, 2011, 112 p.
ISBN 978-2-7592-0913-2
13 €
Adresse Quæ, voir page 22

affronter les défis auxquels elle est confrontée. Cet ouvrage défend l'idée que l'agriculture doit se préoccuper de la pollution des eaux et des sols par les engrais et les pesticides, de l'érosion, de la surexploitation des ressources en eau, de la perte de la biodiversité, de la sécurité sanitaire des aliments...

Mais ces préoccupations de durabilité ne doivent pas aboutir à sacrifier la productivité. De meilleurs rendements demeurent impératifs. L'ouvrage propose une analyse des progrès de la productivité durant les décennies passées et de la diversité des situations agricoles, au travers de cas concrets. Il affirme que la poursuite – indispensable – de la modernisation de l'agriculture et de l'augmentation de la productivité doit s'accompagner d'une meilleure gestion des risques induits.

■ Performances "exceptionnelles" de l'agriculture chinoise, agriculture ouest-africaine "géant endormi", développement agricole "spectaculaire mais controversé" au Brésil, débat sur le productivisme dans les pays du Nord...

L'agriculture mondiale est diversifiée. Aussi appelle-t-elle des actions diversifiées pour

▼ Guide du formateur

Conçu pour accompagner les formateurs de dissémination villageoise (FDV) dans leur tâche, ce guide regroupe des ressources sur les modules utilisés lors des formations (affiches éducatives, stratégie de dissémination), mais aussi des propositions de méthodes d'animation et de conduite des exposés sur les questions foncières.

Le guide du formateur – Formation des formateurs de disséminateurs

Jade Productions, 2011, 44 p.
Jade Productions
01 BP 6624, Ouagadougou 01
Burkina Faso
info@jadeproductions.info
Fax : + 226 50382325

▼ Gérer l'eau

Cet ouvrage défend l'idée d'un nécessaire retour à une gestion publique de l'eau. Il dénonce les échecs des privatisations et présente des expériences alternatives basées sur la gestion participative. Celles-ci servent de base à des propositions pour renforcer la gestion de l'eau comme bien public.

L'eau, un bien public – Alternatives démocratiques à la privatisation de l'eau dans le monde entier

Coordonné par O. Hoedeman et S. Kishimoto
Éditions Charles Léopold Mayer, 2011, 322 p.
ISBN 978-2-84377-158-3
24 €
Éditions Charles Léopold Mayer
38, rue Saint-Sabin
75011 Paris
France
Fax : + 33 1 48 06 48 86
www.eclm.fr

Agrocarburants controversés



Agrocarburants : impacts au Sud ?

Alternatives Sud, vol. 18-2011
Centre Tricontinental,
2011, 201 p.
ISBN 978-2-84950-296-9
13 €
Éditions Syllepse
69, rue des Rigoles
75020 Paris
France
edition@syllepse.net

■ La production d'agrocarburants a connu un véritable boom à l'échelle mondiale ces dernières années : elle a été multipliée par cinq entre 2000 et 2009, provoquant une hausse proportionnelle de la superficie agricole consacrée à ces productions. Celle-ci représente désormais 2,5 % des terres cultivables dans le monde. Les promoteurs des agrocarburants se sont employés à véhiculer l'image d'une énergie propre, renouvelable, inépuisable et créatrice d'emplois dans les zones rurales des pays du Sud.

À partir de contributions issues d'horizons et de milieux très divers, cet ouvrage met en garde contre l'engouement pour les agrocarburants. Il montre les impacts négatifs que ces nouvelles monocultures – destinées à répondre aux besoins des pays du Nord – ont sur le plan foncier, environnemental et social dans les pays du Sud où leur culture se développe. Plusieurs cas concrets des impacts négatifs de ces « biocarburants » dans les pays du Sud sont présentés, en particulier en Éthiopie et au Mozambique.

L'ouvrage propose également une réflexion sur les liens entre agrocarburants et souveraineté alimentaire.

▼ Huile de palme

Cette brochure aborde l'huile de palme sous ses aspects économiques, environnementaux et sociaux. Huile la plus consommée dans le monde, sa culture est à l'origine de graves méfaits environnementaux et sociaux. Elle interroge les modèles économiques basés sur la monoculture d'exportation.

L'huile de palme dans les échanges mondiaux : enjeu stratégique et sujet de polémiques

Par J.-P. Rivière
Agence belge de développement (CTB),
janvier 2011, 32 p.
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/38b55e8>

100 inventions géniales



Guide des innovations pour lutter contre la pauvreté : 100 inventions géniales au service des pays du Sud

Par P. Kohler et D. Schneider
Favre, 2010, 212 p.
ISBN 978-2-8289-1129-4
9 €

Éditions Favre
29, rue du Bourg
1002 Lausanne
Suisse
Fax : +41 21 320 50 59
www.editionsfavre.com

guide ont en commun d'être technologiquement simples et peu onéreuses. La plupart sont facilement réalisables à moindre coût par des techniciens ou artisans locaux à partir de matériaux courants et disponibles localement. Chaque invention est présentée sous forme de fiche expliquant son usage, son prix indicatif, les matériaux utilisés et les compétences requises pour la fabriquer, ainsi que quelques données techniques complémentaires. Les inventions sont classées par grandes catégories : eau et assainissement, santé, énergie, artisanat et construction, outils agricoles, transformation et conservation agroalimentaire, transports et communications. Ce précieux guide est destiné à toute personne, ONG, association ou institution qui cherche des solutions innovantes et abordables à des problèmes concrets.

■ Géniales ! Le mot est à peine trop fort pour qualifier ces inventions qui n'ont d'autre but que de faciliter la vie quotidienne des populations du Sud. Chauffe-eau solaire, couveuses pour poussins, désalinisateur, etc. Les 100 inventions présentées dans ce



POUR OBTENIR LES PUBLICATIONS

Les publications du CTA identifiées dans *Spore* par la feuille verte sont disponibles gratuitement pour les abonnés au Service de distribution des publications (SDP) du CTA. Les autres lecteurs peuvent les acheter auprès du distributeur commercial du CTA. Seules les organisations agricoles et rurales et les particuliers résidant dans les pays ACP peuvent s'abonner au SDP. Les abonnés au SDP bénéficient chaque année d'un certain nombre d'unités de crédit gratuites pour obtenir des publications du catalogue du CTA. La liste des publications disponibles est consultable dans le catalogue électronique du CTA (<http://cta.esmarthosting.net/>). Toutes les autres publications, qui sont précédées d'un carré, sont disponibles chez les éditeurs mentionnés ou dans les librairies.

Distributeur commercial
SMI (Distribution Services) Ltd
PO Box 119, Stevenage
Hertfordshire SG1 4TP
Royaume-Uni
Fax : + 44 1438 748844
E-mail : CTA@earthprint.co.uk

▼ Se nourrir en 2050

Nourrir neuf milliards de personnes en 2050 reste possible à certaines conditions, qui fondent les recommandations de ce rapport. Ces recommandations s'adressent aux pouvoirs publics, mais également à la société civile : ce sont aussi (et d'abord) les comportements individuels qu'il faudra modifier.

Démographie, climat et alimentation mondiale

Sous la direction de H. Leridon et G. de Marsily
Collection *Rapport sur la science et la technologie* n° 32
Éditions EDP Sciences, 2011, 392 p.
ISBN 978-2-7598-0581-5

33 €
EDP Sciences
Parc d'activités de Courtabœuf, BP 112
91944 Les Ulis Cedex A
France
Téléchargeable sur : <http://tinyurl.com/6gm36ps>

▼ Voir en grand pour l'agriculture biologique

L'agriculture biologique certifiée reste anecdotique à Madagascar. Cet ouvrage explore les pistes de solution pour un changement d'échelle. L'expérience malgache est source d'enseignements fort utiles pour l'ensemble des pays ACP.

L'agriculture biologique à Madagascar depuis 1960. D'énormes potentialités, ignorées ou étouffées ?

Par A. H. Rajaonarison
Éditions universitaires européennes, 2010, 76 p.
ISBN 978-613-1-55578-7

29 euros
Éditions universitaires européennes
Dudweiler Landstr. 99
66123 Sarrebruck
Allemagne
Fax : +49 681 37 20 271-0
info@editions-ue.com
www.editions-ue.com



4 QUESTIONS À JOSÉ FILIPE FONSECA

LA POLITIQUE, LES JEUNES ET L'AGRICULTURE

José a commencé sa carrière comme ingénieur agronome et agent de planification en Guinée-Bissau.

Plus tard, conseiller à l'ambassade de Guinée-Bissau à Bruxelles, il a dirigé la coopération agricole avec l'Union européenne et les organisations basées dans huit pays européens ; depuis qu'il a rejoint le CTA, José est responsable des partenariats avec les organisations régionales et réseaux des ACP.

1 *L'agriculture est un domaine qui attire peu les jeunes actuellement dans les pays ACP. Pourquoi ?*

À l'heure actuelle, ce secteur n'offre pas une image suffisamment moderne et attractive pour que les jeunes en aient une perception positive. Il a la réputation de ne proposer que des activités pénibles et peu rémunératrices.

À ces éléments s'ajoutent le sous-emploi et l'inactivité pendant des périodes plus ou moins longues. Cela joue un rôle de repoussoir d'autant plus fort que les jeunes assimilent souvent l'agriculture aux seuls travaux des champs.

2 *Quelles politiques faudrait-il mettre en place pour renverser ce mouvement ?*

De nombreux éléments plaident en faveur de la mise en place de politiques "jeunes et agriculture" : la nécessité de créer des emplois pour les nouvelles générations ; leur droit à une existence épanouie ; mais aussi et surtout l'impératif de développement économique. Car on ne peut espérer une modernisation de l'agriculture, elle-même cruciale pour le développement socio-économique, sans une implication pleine et entière de la jeunesse.

Pour attirer les jeunes, et notamment les plus talentueux et ambitieux, les États doivent mettre en œuvre des politiques spécifiques pour les jeunes et déployer de vigoureux efforts de modernisation agricole basée sur les innovations technologiques et les TIC. Ces politiques intersectorielles doivent simultanément prendre en compte le développement des capacités des jeunes et la création d'opportunités pour eux. Concernant les capacités, les éléments clés sont la formation, la vulgarisation, l'accès à l'information, la santé et l'appui aux organisations de

jeunes. Quant aux opportunités, l'accent doit être porté sur la création d'emplois et l'appui aux jeunes entrepreneurs, qui passent par une amélioration de l'accès au crédit, l'encadrement et la réduction de la bureaucratie et des coûts d'installation.

3 *Y a-t-il une réelle volonté politique de promouvoir l'agriculture auprès des jeunes ACP ?*

Il y a un certain regain d'intérêt des pouvoirs publics pour les jeunes en général mais beaucoup moins pour la jeunesse rurale et les "jeunes et l'agriculture". Il incombe aux jeunes de s'organiser et de se positionner en formulant leurs propres propositions pour de vraies politiques pour les jeunes et l'agriculture, et de faire pression dans ce sens.

4 *Pensez-vous que l'agriculture urbaine et périurbaine constitue une bonne alternative pour une jeunesse souvent désœuvrée ?*

En l'absence d'un secteur manufacturier et d'un secteur de services capables d'absorber l'accroissement de la population des villes, l'agriculture urbaine et les activités économiques qu'elle rend possibles créent des emplois pour les jeunes. Dans les villes de taille moyenne, proches des zones rurales, les jeunes citoyens pourraient trouver ou créer des emplois en soutien à l'agriculture et à la création de valeur ajoutée aux produits agricoles.

Mes 5 dates

- 1954 Naissance à l'île de Bolama, en Guinée-Bissau, fils d'un père relieur et d'une mère enseignante
- 1982 Décès de mon père qui, avec ma mère, a tout fait pour que ses enfants fassent des études. J'ai envers eux une reconnaissance éternelle
- 1982 Début de mon aventure agricole en tant qu'ingénieur agronome au ministère du Développement Rural de la Guinée-Bissau. Une passion plus qu'un métier
- 1986 Diplomate à Bruxelles et premier contact avec le CTA. Un cadre béninois du Centre est surpris par une question technique que, dans mes habits de diplomate, je lui pose sur la cochenille du manioc. Je lui dois beaucoup
- 1997 Je deviens cadre du CTA



TIC

Informatique communautaire

Web 2.0, Facebook, Twitter, téléphonie mobile... En Afrique comme ailleurs, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) font souvent la une des médias. Mais quelle est l'utilisation réelle des TIC en pays ACP ? Comment changent-elles effectivement la vie des communautés ? Quelles preuves en avons-nous ? C'est à ces questions que peut répondre l'informatique communautaire. D'ici peu, le CTA et le NEPAD devraient s'associer pour lancer différents réseaux consacrés aux TIC pour le développement. Ce lancement se fera en deux temps : une étude préalable permettra d'évaluer les besoins et de

choisir les dispositifs adéquats puis les réseaux eux-mêmes seront mis en place. Ils seront essentiellement composés de jeunes chercheurs intéressés par l'amélioration des conditions de vie des communautés. Les télécentres joueront un rôle clé : ils permettront de récolter l'information de terrain sur les problèmes auxquels sont confrontées les communautés. Le projet est ambitieux et devrait déboucher sur la création d'une plate-forme d'échanges d'expériences capable d'élaborer des recommandations pour le monde politique. Il permettra de mesurer la véritable pertinence des investissements réalisés dans ces technologies en ville comme dans

les campagnes. Enfin, il facilitera une véritable transmission de l'information des communautés locales vers les chercheurs. Gageons que tout ceci permettra une optimisation de l'utilisation des TIC dans les pays ACP !



TEXTOS

- Formation aux outils

Web 2.0 en Tanzanie et en Gambie en juin, en Ouganda en juillet.

Plus d'informations à <http://www.web2fordev.net>

- Ne ratez plus aucune publication en vous abonnant aux nouvelles lettres d'information

mensuelles publiées par le CTA. Envoyez un e-mail à vandreck@cta.int en indiquant "CTAPublishing e-newsletter" dans l'objet.

- Restez informé des dernières activités et derniers événements du CTA en nous rejoignant sur :
Facebook - <http://www.facebook.com/CTApage>
Twitter - <http://twitter.com/#!/ctaflash>

AGRITRADE

Un nouveau site Web

Agritrade présente une nouvelle version de son site Web consacré aux questions du commerce des produits agricoles et de la pêche ACP-UE. Désormais plus interactif, le site permet aux visiteurs de rester à la pointe de l'actualité sur les questions majeures du commerce. Il devient également une véritable plate-forme de discussion et de débat. Que vous soyez décideur, représentant du secteur privé ou simplement passionné de commerce, vous pouvez d'ores et déjà enregistrer ce site dans vos favoris !

Si vous ne connaissez pas encore Agritrade, inscrivez-vous dès maintenant pour accéder aux lettres d'information mensuelles sur les produits agricoles, aux lettres d'information bimensuelles consacrées au secteur des pêches, aux rapports

spéciaux, aux notes de synthèse ainsi qu'aux nombreuses autres ressources.

En devenant membre d'Agritrade, vous pouvez créer votre profil personnel pour recevoir uniquement les informations et les nouvelles de votre choix, et former votre propre réseau en vous connectant aux autres membres.

À l'occasion de la refonte de son site, le CTA vous fait profiter d'une offre exclusive. Les 150 premiers inscrits sur "MyAgritrade" recevront le Compendium 2010 Agritrade. Disponible sous format papier ou sur CD, cette publication indispensable offre un recueil des notes de synthèse, rapports et analyses publiés en 2009 et 2010 sur le site Web Agritrade.

<http://agritrade.cta.int>

VULGARISATION

Conférence internationale et appel à contributions

Le CTA organise, en collaboration avec plusieurs de ses partenaires, une conférence internationale intitulée "Innovations dans les services de vulgarisation et de conseil : mettre les connaissances au service des politiques et des actions en faveur de l'alimentation et des moyens de subsistance". Elle se tiendra à Nairobi, au Kenya, du 15 au 18 novembre. Vous êtes d'ores et déjà invité à présenter vos communications et articles pour la conférence. Les organisateurs devront recevoir vos contributions au plus tard le 15 juillet 2011 afin d'étudier leur prise en compte dans l'ordre du jour de la rencontre. Vous pouvez les écrire en anglais, français ou espagnol et les envoyer à extension2011@cta.int, en mettant en copie les adresses suivantes : info@fara-africa.org ;

info@g-fras.org. À réception de l'accord de prise en compte de votre contribution, vous devrez envoyer l'article complet aux organisateurs avant le 30 septembre 2011.

Les contributions devront s'articuler autour des quatre principales thématiques transversales suivantes : Orientations politiques ; Renforcement des capacités ; Outils et approches ; Réseaux de formation.

Nous encourageons les agriculteurs, organisations agricoles, agents de vulgarisation et autres fournisseurs de services de conseil du secteur public ou privé, chercheurs, universitaires, décisionnaires, ONG et agences de développement à envoyer leurs contributions.

Pour de plus amples informations, se référer à la page : <http://tinyurl.com/6ewyuqt>



Demandez nos publications

M. Kenneth Lameta nous demande comment se procurer la publication *Methane and Climate Change* dont nous avons rendu compte dans *Spore* 150. Il ajoute : "Nous autres, dans cette partie du globe, sommes tout aussi concernés par la production de méthane (production porcine surtout) et nous voudrions contribuer à sa réduction ou son élimination par tous les moyens."

Vous pouvez contacter la maison d'édition Earthscan, Dunstan House, 14a St Cross Street, Londres, Royaume-Uni (fax : +44 [0]20 72421474 ; www.earthscan.co.uk). Nous profitons de cette occasion pour rappeler à nos lecteurs que les publications analysées dans *Spore* qui sont précédées du logo du CTA sont disponibles gratuitement pour les organisations travaillant dans le secteur agricole et rural dans les pays ACP. Feuilletez notre catalogue électronique (<http://cta.esmarthosting.net>) ou contactez notre service de distribution : CTA, Service de distribution des publications, BP 173, 6700 AD Wageningen, Pays-Bas.

Calendrier utile

L'éditorial de notre directeur, M. Hailu, dans *Spore* 151, sur l'inauguration d'un modèle en 3D du massif de Foata en Éthiopie a attiré l'attention d'**Ednah Karamagi** qui a participé à l'exercice et nous écrit : "Pendant mon voyage retour, j'ai médité sur ma participation à la construction de la maquette en 3D pour le village de Telecho, en Éthiopie, et réfléchi à la façon de valoriser au mieux cette expérience (...). J'ai alors pensé aux projets dans lesquels je suis engagée. Comment me servir de cet exercice ? Avait-il été utile ? Ces questions m'ont finalement permis de réaliser que cette expérience a été bénéfique à toutes les parties engagées (...). Pour en venir à la mise en œuvre, je me suis alors interrogée : Quand serons-nous prêts à appliquer cette méthode de façon optimale ? Comment m'y prendre ? Je me suis alors souvenue que l'organisation BROSDI (Busoga Rural Open Source and Development Initiative) allait organiser sa formation annuelle pour

Bio et OGM

M. Kofi Nkansah nous écrit : "Dans *Spore* 151, l'article sur le coton biologique ou OGM donne une image confuse de l'agriculture biologique et des OGM. Les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont des plantes ou des animaux dont les caractéristiques génétiques ont été modifiées pour leur donner certains avantages recherchés. Le coton Bt, une culture de coton génétiquement modifié, a été jugé très efficace pour contrôler les chenilles dans les champs de coton. Le coton bio n'est pas un type de coton ; c'est vraiment du coton, produit conformément aux exigences de production et de transformation de l'agriculture biologique. L'agriculture biologique est un système de production qui exclut l'usage d'engrais synthétiques ou de pesticides dans la culture et la transformation. La Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) est un organisme qui a pour but de promouvoir une réglementation fondée sur les principes de l'agriculture biologique à travers le monde. L'IFOAM n'est pas favorable aux cultures génétiquement modifiées pour l'agriculture biologique, au regard du danger que cela représente pour la biodiversité et l'équilibre écologique dans un environnement agricole donné. La distinction aurait dû être précisée plus clairement dans cet article."



les agriculteurs. J'ai pu intégrer la modélisation en 3D dans le programme. Ce fut intéressant de voir comment les agriculteurs ont pris le contrôle de l'ensemble du processus. Il y a eu des discussions sur la meilleure façon de procéder. Nous avons pris beaucoup de photos. À la fin de la journée, nous étions satisfaits du résultat. J'ai alors demandé aux agriculteurs ce qu'ils pensaient du processus et de son utilité. Voici quelques-unes de leurs réponses : 'Il permet aux agriculteurs de savoir quand planter quoi', 'Il aide les agriculteurs à diversifier leurs activités', 'Il permet à l'organisation de planifier ses visites aux agriculteurs en évitant, par exemple, les visites en début de récolte et de plantation'. J'ai alors réalisé que l'élaboration du calendrier saisonnier, à Telecho, avait valu la peine."

Services aux lecteurs Écrire à Spore

CTA — rédaction de *Spore*
PO Box 380
6700 AJ Wageningen
Pays-Bas
Fax : + 31 317 460067
E-mail : spore@cta.int

S'abonner à Spore

RECEVOIR LA VERSION IMPRIMÉE
L'abonnement est :

- gratuit pour les organisations et particuliers vivant dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et dans l'UE : CTA *Spore* subscriptions, PO Box 173 6700 AJ Wageningen Pays-Bas ou spore@cta.int
- payant pour toute autre adresse : 36 € par an (6 numéros) : abonnement à souscrire auprès du distributeur commercial (voir page 24).

RECEVOIR LE RÉSUMÉ
GRATUIT PAR E-MAIL
Abonnez-vous à l'édition e-mail (90 kb) à : <http://spore.cta.int>
ou envoyez un e-mail vierge à : join-spore-fr@lists.cta.int
Pour la version texte seulement : join-spore-text-fr@lists.cta.int

LIRE *SPORE* SUR ÉCRAN

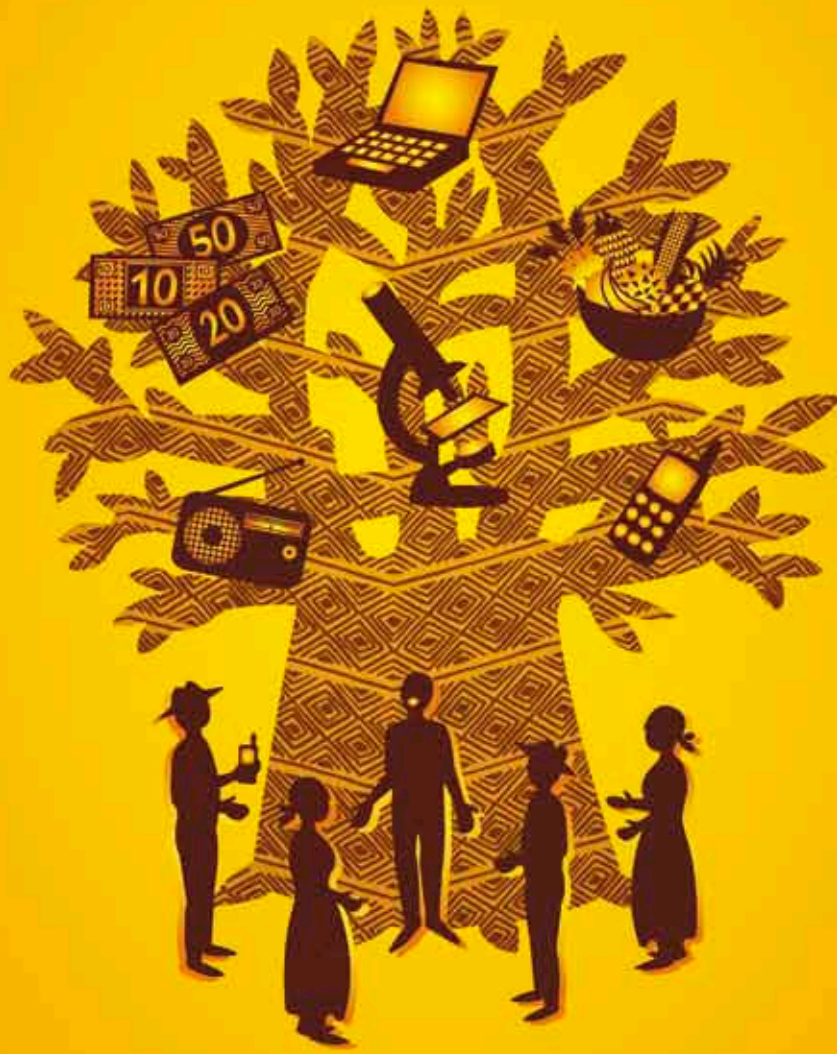
- sur le Web : consultez spore.cta.int
- par satellite : captez les émissions de *Spore Plus* sur les canaux d'Afristar des programmes multimédia de First Voice International. Informations détaillées : spore@cta.int

Reproduire Spore

- Pour un usage non commercial, les articles de *Spore* peuvent être librement reproduits à condition de mentionner la source. Merci d'envoyer une copie à la rédaction.
- Pour toute reproduction à des fins commerciales, demandez l'autorisation préalable.



INSCRIVEZ-VOUS
MAINTENANT



**INNOVATIONS DANS LES SERVICES
DE VULGARISATION ET DE CONSEIL
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
15 – 18 NOVEMBRE 2011
NAIROBI, KENYA
[HTTP://EXTENSIONCONFERENCE2011.CTA.INT](http://extensionconference2011.cta.int)**